

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Economie et des Finances



STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE (SCAPP) 2016-2030

Note Annuelle Sectorielle sur la Mise œuvre (NASMO) du Second Plan d'actions de la SCAPP 2021-2025

**Chantier n°3 : Renforcement des infrastructures de soutien
à la croissance économique**

Mai 2025

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes	4
Liste des tableaux.....	6
Résumé analytique	7
Dans le domaine des bâtiments et équipements publics :.....	10
Dans le domaine de L'Habitat et de L'urbanisme :.....	11
Dans le domaine des regroupements des localités :	11
Dans le domaine de la cartographie :.....	12
Dans le domaine de l'Aménagement du territoire :.....	12
Dans le domaine de la toponymie :.....	12
I. Introduction.....	14
II. Bilan des progrès.....	14
II.1 Infrastructures énergétiques	14
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	14
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024	17
II.2 Infrastructures d'équipement et de transport	17
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024	17
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024	19
II.3 Infrastructures hydrauliques et d'assainissement	19
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024	19
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024	21
II.4 Infrastructures liées aux nouvelles technologies.....	22
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024	22
3. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024	24
II.5 Infrastructures du Bâtiment et équipements publics, de L'Habitat et de L'Urbanisme	24
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024	24
Dans le domaine des bâtiments et équipements publics :.....	25
Dans le domaine de L'Habitat et de L'urbanisme :	25
Dans le domaine des regroupements des localités :	26
Dans le domaine de la cartographie :.....	26
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024	27
Dans le domaine de l'Aménagement du territoire :.....	27
Dans le domaine de la toponymie :.....	28
III. Analyse des défis et contraintes	29
III.1 Infrastructures énergétiques	29
III.2 Infrastructures d'équipement et de transport	29
III.3 Infrastructures hydraulique et d'assainissement.....	30

III.4 Infrastructures liées aux nouvelles technologies.....	30
III.5 Infrastructures du Bâtiment et équipements publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme	30
IV. Financement du chantier	31
V. Perspectives pour 2025	31
V.1 perspectives pour les Infrastructures énergétiques.....	31
V.2 Perspectives pour les Infrastructures d'équipement et de transport	33
V.3 Perspectives pour les Infrastructures d'hydrauliques et d'assainissement	33
V.4 Perspectives pour les Infrastructures liées aux nouvelles technologies	35
V.5 Perspectives pour les Infrastructures du Bâtiment et Equipements publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme	36
Dans le domaine des bâtiments et équipements publics :.....	36
Dans le domaine de L'Habitat et de L'urbanisme :.....	38
Dans le domaine de l'Aménagement du territoire :.....	39
Dans les domaines des regroupements des localités, de la toponymie et de la cartographie	39
VI. Conclusions du chantier	41
VII. Recommandations relatives au chantier.....	41
VIII. Annexes	43
VIII.1. Bibliographie	43
VIII.2. Liste des personnes rencontrées	43

Liste des abréviations et acronymes

AEP	Adduction en Eau Potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres sécurisé
ANSADE	Agence nationale des statistiques et d'analyse démographique et économique
APIM	Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie
BAD	Banque Africaine de Développement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BPO	Business Process Outsourcing
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CDH	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire
CDMT	Cadrage de Dépense à Moyen Terme
CDS	Comités de développement sectoriel
CNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSET	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSU	Couverture Sanitaire Universelle
CTEDD	Comité Technique pour l'Environnement et le Développement Durable
DGCT	Direction Générales des Collectivités Territoriales.
DGFIPCE	Direction générale des Financements, des Investissements Publics et de la Coopération. Economique
DGSGC	Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises
EIE	Etudes d'Impact Environnemental
ENE-SI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ENVA	Ecole Nationale de Vulgarisation Agricole
EPAJ	Enquête de Perception Auprès de la Jeunesse
EPCV	Enquête permanente des conditions de vie
ERAM	Enquête de Reference sur l'Analphabétisme en Mauritanie
ETER	Etablissement des Travaux d'Entretien Routier
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIE	Fonds d'intervention pour l'Environnement
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fédération Nationale de l'Elevage
FPSO	Floating Production Storage and Offloading
FVR	Fièvre de la Vallée du Rift
GES	Gaz à effet de Serre
GIEC	Groupe International des Experts sur le Climat
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale pour le Développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
HAPA	Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel
HCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
IDH	Indice de Développement Humain
IMROP	Institut Mauritanien de Recherche Océanique et des Pêches
IPGEI	Institut de Préparation aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs
ISCAE	Institut Supérieur de Comptabilité et de l'Administration des Entreprises
ISSM	Institut Supérieur des Sciences de la Mer
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
LNOB	Leave No One Behind
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finance

MRO	Ancienne Ouguiya (Unité monétaire)
MRU	Nouvelle Ouguiya (Unité monétaire)
MW	MegaWatt
NNI	Numéro National d'Identification
ODD	Objectifs de développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMLCC	Observatoire Mauritanien de Lutte contre la Corruption
OMRG	Office Mauritanien de Recherches Géologiques
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONM	Office National de la Météorologie
ONS	Office National des Statistique
ONSER	Office National mauritanien des Services de l'Eau
ONUDI	Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
OSC	Organisations de la Société Civile
PA2 SCAPP	Second Plan d'action de la SCAPP
PANPA	Port autonome de Nouakchott dit « Port de l'amitié »
PDALM	Plan Directeur d'Aménagement du Littoral Mauritanien
PDR	Programme de Développement Régional
PGES	Plans de Gestion Environnemental et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'investissement public 2022-2024
PNA	Parc National d'Awleigatt
PNA	Plan National d'Adaptation au changement climatique
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
PND	Parc National de Diawling
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNDR	Plan National de Développement Rural
PNDSE	Programme National de Développement du Secteur de l'Education
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public Privé
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRAO-MR	Projet Régional de l'Afrique de l'Ouest en Mauritanie
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
ProPEP	Programme Prioritaire Elargi du Président
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAM	Société des Aéroports de Mauritanie
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SI	Système Informatique
SIE	Système d'Information sur l'Environnement
SIG	Système d'Information Géographique
SMCP	Société Mauritanienne de Commercialisation de Poisson
SNAT	Schéma Nationale de l'Aménagement du Territoire
SONADER	Société Nationale pour le Développement Rural
STP	Société de Transport Public
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
VBG	Violences Basées sur le Genre
WACA	Programme de gestion des zones côtières de l'Afrique de l'Ouest

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour les infrastructures énergétiques	17
Tableau 2 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 des Infrastructures d'équipement et de transport.....	18
Tableau 3 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 des Infrastructures de l'hydraulique et l'assainissement.	21
Tableau 4 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025	23
Tableau 5 : Type d'habitat.....	26
Tableau 6 : Evolution de l'indicateur type d'habitat	26
Tableau 7 : Récapitulatif du financement du chantier 3	31

Résumé analytique

I. Réalisations du chantier

Le bilan 2024 du chantier 2, fait ressortir, ce qui suit :

I.1 Intervention 1 : Renforcement des infrastructures énergétiques de soutien à la croissance

Les principales réalisations de 2024 sont :

Dans le domaine du pétrole et gaz :

- Signature avec la société TGS, leader mondial du retraitement/promotion/commercialisation des données pétrolières, d'un contrat pour la commercialisation, le retraitement et l'interprétation des données sismiques et promotionnelles du Bassin Côtier, malgré le délaissement progressif des activités d'exploration dans notre pays du fait de l'objectif d'atteindre la neutralité carbone dans le cadre de la transition ;
- Au niveau du champs GTA, (i) pour la phase 1a, poursuite travaux sur les différentes composantes et l'achèvement des travaux au niveau du FLNG et du FPSO, un avancement de plus de 90% des travaux pour le Hub le tout se traduisant par un avancement global, du projet de 98%, (ii) pour la phase 1b, Les études du concept de cette phase ont été finalisées, (iii) pour la **Phase 1+**, les études de faisabilité de cette phase ont été lancées au mois de mars 2024 pour prendre pris fin au mois d'octobre., (iv) pour la **Phase 2**, le projet n'a pas connu d'évolution, la phase 2 demeure bloquée au niveau du concept ;
- Au niveau du champs **Banda et Tevet**, L'année 2024 a été marqué par la signature d'un contrat d'Exploration-Production avec la société GoGas pour le développement de ce champ ainsi que celui de Tevet situé dans le même bloc ;
- Au niveau du champs **Bir Allah**, l'année 2024 a été marquée par une activité de promotion considérable. Le Département a pris part à des conférence internationales majeures sur le pétrole et gaz naturel, notamment l'OTC et Gas Tech aux Etats Unis, ADIPEC aux Emirats Arabes Unies ou encore Africa Energy Week en Afrique du Sud ;
- Le bouchage et l'abandon du champs de Banda/Tiof (Amont) a été totalement est achevé. Les (7) sept puits concernés ont été abandonnés de façon définitive ;
- Extension minimale et réhabilitation des capacités de stockage et d'approvisionnement de Nouakchott en produits pétroliers ;
- Extension minimale et réhabilitation des capacités de stockage et d'approvisionnement de Nouadhibou en produits pétroliers ;
- Au niveau national, réalisation d'une étude d'audit des investissements des sociétés de distribution de gaz butane, tarification du gaz butane et mise en place d'une nouvelle structure des prix du gaz butane.

Dans le domaine de l'hydrogène vert :

- L'élaboration et la promulgation du code de l'hydrogène vert ;
- L'élaboration du cadre de mise en œuvre du code de l'hydrogène vert ;
- La signature de plusieurs protocoles d'accord pour des projets pilotes d'hydrogène vert ;
- La finalisation de l'étude de l'état des lieux des infrastructures nécessaires pour accompagner le développement du secteur de l'hydrogène vert ;
- Le lancement de plusieurs études dont une étude de diagnostic organisationnel et des options de structuration de l'Agence de l'Hydrogène vert.

Dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables

- Projet de mise en place du second tronc de la ligne 225 kV entre Nouakchott et Boulanouar et des postes associés ;
- Projet de la réalisation des lignes 225 & 33 kV entre Nouakchott et Zouerate et des postes associés ;
- Projet de construction de la ligne HTA 225 kV Nouakchott (Mauritanie) – Keur Per et des postes associés.
- Projet de construction d'une centrale éolienne de 100 MW à Boulanouar ;
- Projet de la réalisation des lignes 90/33/0.4 kV et postes associés dans la zone sud (lot 01, 02 et 03) ;
- Projet de l'Électrification du Littoral Nord ;
- Projet d'extension des réseaux MT dans la zone Sud-Est de la Mauritanie. Réalisation clés en main d'une boucle 33 kV entre Kaédi et Sélibabi et postes associés ;
- Projet de mise en place de systèmes de Stockage de l'Énergie Électrique BESS ;
- Projet de Réalisation d'une ligne de 90 KV entre Kiffa et Sélibabi et Postes associés.

En matière de réforme

Les principales ont porté sur :

- l'amélioration de l'exercice d'importation, d'exportation, de stockage, d'entassement, de transport, de distribution et de commercialisation des produits pétroliers.
- L'élaboration et la promulgation du Code de l'hydrogène vert ;
- L'élaboration du cadre de mise en œuvre du Code de l'hydrogène vert

1.2 Intervention 1.2 : Infrastructures d'équipement et des transports

Les principales réalisations de 2024 sont :

- l'achèvement des travaux sur la route de Noubaghiya ;
- la réhabilitation du tronçon Aioun- Aouinat Zbel de la route de l'Espoir ;
- l'achèvement des travaux des ponts Taazour et Hay Saken à Nouakchott ;
- Achèvement des travaux des axes 1 et 2 du programme de transports urbains à Nouakchott. Leur inauguration est attendue dès la fin des travaux du pont de l'amitié ;
- le lancement de projets routiers pour désenclaver les zones de production ;
- l'ouverture de nouveaux axes reliant notre pays à ses voisins, comme la route Zouerate-Tindouf ;
- Le lancement de l'étude de faisabilité pour deux lignes de chemins de fer, Nouakchott – Choum, via Akjoujt et Nouakchott – frontière malienne via Bofal ;
- La réalisation d'une étude d'une ligne de tramway à Nouadhibou ;
- Le lancement des travaux de réhabilitation et remise en exploitation de l'aéroport de Nouadhibou ;
- L'achèvement de la signalisation et augmentation des niveaux d'accueil des aéroports de l'intérieur ;
- L'amélioration de la couverture en communication et de la sécurité des vols dans des zones de faible couverture.

En matière de réforme

Les principales ont été menées à travers la construction de routes de désenclavement, le développement du transport urbain à Nouakchott et l'expansion du transport aérien, le lancement d'études pour le développement du transport ferroviaire entre Nouakchott et certaines zones de l'intérieur du pays et pour la création d'une ligne de tramway à Nouadhibou, dans le cadre de la diversification des modes de transport

1.3 Intervention 1.3 : Infrastructures d'hydraulique et d'assainissement

En 2024, les principales réalisations sont les suivantes :

- Lancement d'un vaste programme de réhabilitation des réseaux de distribution et de pompage de la ville de Nouakchott par la pose de la première pierre, le 16 décembre 2024 ;
- Pose de la première pierre d'un projet d'augmentation de la quantité d'eau en provenance du champs d'Idini d'une capacité de 60.000 m³ par jour ;
- Construction à « Beni Naaji » d'une installation de traitement de la turbidité de l'eau ;
- Construction et réception d'une unité de dessalement d'eau de mer, à Nouadhibou, d'une capacité de 5 000 m³ par jour ;

- Achèvement de 8 études géodésiques pour la réalisation de 8 nouveaux barrages, la poursuite de la construction de 15 autres et le lancement d'un projet de Construction de 36 nouveaux barrages dans neuf wilayas ;
- La Réalisation de 7 barrages dans les wilayas du Hodh Chargui et Brakna.
- La réalisation de 265 études hydrogéologiques pour la création de nouveaux points d'eau dans toutes les wilayas ;
- Le suivi de 15 champs captant qui alimentent les grandes villes ;
- Création d'un réseau piézométriques national par la mise en place de 23 piézomètres ;
- La réalisation des études Hydrogéologiques du Nord Mauritanien et du système aquifère de l'Aouker de DHAR;
- La réalisation d'une campagne de contrôle de qualité d'eau ;
- La pose de 355 km linéaire de conduites de différents diamètres dans le cadre des projets de renforcement et extension des réseaux d'adduction et de distribution ;
- La création et équipement de 179 points d'eau dans les wilayas du Hodh Echarghui, Hodh El Gharbi, Assaba, Brakna et Trarza ;
- La réalisation de 90 nouveaux systèmes d'AEP en milieu rural en plus du raccordement de 4 localités au système de Dhar ;
- La réhabilitation de 60 AEP existantes en milieu rural et urbain ;
- Le renouvellement de 559 équipements de production au niveau des installations de production existantes ;
- Installation de 02 nouvelles lignes de pompage et maintenance des équipements à 85% permettant de faire passer le débit de l'Aftout de 115 000 à 150 000 m³/j ;
- L'amélioration de la production par le raccordement de nouveaux forages pour les villes de Koubenni, Tintane, Boumdeid, Tamchakett, R'kiz, Tidjikja, Lexeiba, Bababé et Boulénouar.
- La sécurisation de la production par l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes pour les villes de Fassala, Tintane, Termessa, Tamchaket, Rosso, R'kiz et Aoujeft ;
- Augmentation de la production de 22.786 m³/j au niveau national ;
- Le raccordement au réseau de distribution de 25 506 ménages ;
- La mise en service du deuxième module de l'usine de dessalement de Nouadhibou avec une capacité de 5.000 m³/j supplémentaire;
- Le lancement du projet de sécurisation d'AEP de Nouakchott à partir d'Idini avec un apport supplémentaire de 60.000 m³/j pour une durée de 26 mois (pose de la 1^{ère} pierre par SEM le Président de la République le 20 novembre 2024) ;
- Lancement des DAO relatifs aux travaux des lots 1 et 2 du projet d'alimentation de la ville de Kiffa à partir du fleuve ;
- Curage , réhabilitation et extension de 30 km linéaire des réseaux d'eau pluviale dans les Wilaya de Nouakchott, Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar et Inchiri, ainsi que la réhabilitation de 5 stations de pompage ;
- Réhabilitation et extension des tronçons du réseau d'eau usée dans la Wilaya de Nouakchott Ouest ;
- La construction de 240 latrines dans les lieux publics tels que les écoles, les centres de santé et les marchés etc..., principalement à Nouakchott, dans le but d'accompagner l'école républicaine.

En matière de réforme

Les principales réformes entreprises en 2024 pour le secteur de l'eau et de l'assainissement sont :

- Elaboration du schéma directeur des données de l'eau et de l'assainissement en vue de mettre en place un système national d'information sur l'eau et l'assainissement, contribuant ainsi à l'amélioration de la gouvernance et à la numérisation de l'administration ;
- La remise du rapport final de diagnostic organisationnel de la SNDE ;
- L'avancement continu du processus de révision du code de l'eau, reflétant l'engagement du secteur à adapter notre cadre réglementaire aux évolutions récentes ;

- Le rapport d'évaluation des offres de la Délégation de Services Publics d'Eau (DSPE) est en cours de publication.

1.4 Intervention 1.4 : Infrastructures liées aux nouvelles technologies

Les principales réalisations sont les suivantes :

- Installation de plus de 1700 Km de fibre optique ;
- Interconnexion de plus de 300 sites avec l'intranet rapide de l'administration ;
- Contractualisation avec un prestataire international pour la mise en place d'un second câble sous-marin ;
- Connexion de plus de 350 sites au réseau haut débit de l'administration RIAD
- Création de plusieurs Services digitaux pour les citoyens ;
- Création de plateformes numériques sous forme de groupes qui incluent tous ceux qui sont impliqués ou intéressés par le processus éducatif au niveau de chaque Moughataa ;
- Mise en opération de l'AN-Etat (Agence Numérique de l'Etat) et de l'Autorité de protection des données à caractère personnel ;
- Accélération de la couverture du réseau et amélioration de la qualité du service chez les opérateurs télécom ;
- Elaboration d'une Stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit), optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et offre de référence pour la future connectivité internationale ;
- Elaboration d'une Stratégie de migration vers l'IPv6 et assistance à sa mise en œuvre ;
- Réalisation des études nécessaires pour la mise en place d'un « Guichet unique des infrastructures » ;
- Elaboration très avancée de la Stratégie Nationale de l'Intelligence Artificielle (90%) ;
- Etude de faisabilité pour la mise en place d'une équipe nationale d'intervention en cas d'urgence informatique (CSIRT) et d'un centre d'opérations de cybersécurité (SOC) et élaboration du cahier des charges et d'un programme de renforcement de capacités et de sensibilisation dans la cybersécurité ;
- Lancement de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) et des plans de réinstallation (PAR) pour les infrastructures numériques financées par le projet WARDIP-Mauritanie ;
- Lancement de la mise en place d'un fond d'innovation (10%).

En matière de réforme

Les principales réformes et mesures prises en 2024 portent sur :

- Adoption du décret n° 2024-109 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Cybersécurité et de Certification électronique « ANCCE » ;
- Elaboration de La StartUP Act ;
- Elaboration de la Stratégie de Modernisation de l'Administration 2024 – 2027 ;
- Elaboration de la Stratégie nationale d'inclusion financière SNIF 2023 – 2028 ;
- L'élaboration de la stratégie et du plan opérationnel de digitalisation (santé digitale) pour le ministère de la Santé publique en Mauritanie ;
- Elaboration de la Stratégie pour la commercialisation des capacités excédentaires de connectivité vers les pays de la région ;
- Elaboration de la Stratégie nationale de données ouvertes et interopérables.
- Elaboration d'une Stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit), optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et offre de référence pour la future connectivité internationale ;
- Elaboration d'une Stratégie de migration vers l'IPv6 et assistance à sa mise en œuvre.

1.5 Intervention 1.5 : Infrastructures du bâtiment et équipements publics de l'Habitat et de l'Urbanisme

Dans le domaine des bâtiments et équipements publics :

- L'achèvement (construction à 100%) de plusieurs infrastructures tels que : Des infrastructures scolaires (un total de 700 salles de classes ce qui correspond à 115 écoles achevées), des infrastructures sportives

et culturelles (stades de Dar Naim et de Teyaret, pelouses stades d' d'Akjoujt, Atar, Tidjikdja et Aioun), d'infrastructures administratives (Réhabilitation de l'ambassade à Dakar, siège du commissariat aux droits de L'Homme et de l'action humanitaire ...) ;

- La poursuite de la construction/réhabilitation de plusieurs infrastructures administratives, sociales, religieuses, sportives et autres : Ambassades de Bamako (45%) et Rabat (98%), ancien immeuble du Gouvernement, les sièges du Conseil Economique, Social et Environnemental (42%), de la HAPA (55%), et de la délégation générale de la protection civile et de la gestion des crises (96%) ;
- La construction de huit délégations régionales du ministère de l'environnement, du village artisanal, du centre de formation dans les métiers de l'artisanat à Nouakchott (92%), du centre commercial et administratif d'Arafat (98%), de 40 mosquées à l'intérieur du pays, de bureaux et de tribunaux et prisons ;
- La poursuite de la construction de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et d'enseignement professionnel : L'école Nationale d'Administration, de Journalisme et de la Magistrature (93%), l'École des Hautes Etudes Commerciales EHEC (47%), l'institut supérieur du numérique ISN (78%), la construction d'une école de pétrole, mine et Gaz (84%) et le lancement de la construction d'une école NTIC à Nouadhibou, ;
- La poursuite des travaux d'extension du Centre Hospitalier National CHN (89%) et de la construction de plusieurs établissements de santé : 28 postes de santé,(60%), 20 centres de santé (65%), de plusieurs hôpitaux régionaux d'Aioun, d'Aleg et de Tidjikdja (46%) ;
- La réalisation de plusieurs études : l'étude technique pour la construction d'un immeuble R+9, les études techniques pour la construction du siège du Conseil Supérieur de la Fatwa et des recours, l'étude sur les bâtiments publics et semi-publics (un recensement, état actuel , modèles de construction utilisés et niveaux d'entretiens (50%).

Dans le domaine de L'Habitat et de L'urbanisme :

- La poursuite d'Achèvement des travaux du projet du secteur 22 à Toujounine, dédié à l'élimination des 28 poches de bidonvilles à Nouakchott et l'aménagement de 450 hectares, la construction de 3 écoles, de 10 magasins de distribution, de 15 km de voiries en terre améliorée, de 8 km de routes goudronnées, ainsi que le raccordement du secteur au réseau d'eau potable et au réseau d'électricité ;
- L'exécution, à 75%, de l'opération du déplacement de citoyens d'une zone éliminée d'habitat précaire ;
- Le lancement des travaux d'aménagement de 30 espaces verts (90%) ;
- La finalisation de l'étude sur les mécanismes de financement de l'Habitat, adaptés au contexte mauritanien (50%) ;
- L'élaboration d'un guide méthodologique pour l'élaboration des stratégies de développement urbain (90%) ;
- L'élaboration en cours des plans de lotissement de Selibaby, Tidjikdja, Atar, Akjoujt, Kaédi, Aleg, Guerou, Pk55, Chinguitty, M'Haijrat, Tiguint, l'extension de Boumdeid, Zira et la nouvelle ville de N'Diogo ;
- Lancement d'une étude pour la construction d'un quartier modèle à Nouakchott (45%).

Dans le domaine des regroupements des localités :

- Le lancement des travaux de Construction des équipements publics du regroupement Ematt Leekarich, Hodh charghi (45%) ;
- Le lancement des travaux de Construction des équipements publics du regroupement Hweiriye, Hodh charghi (30%) ;
- Le lancement des travaux des AEP de regroupement Hweiriya-Hodh charghi (35%) ;
- L'achèvement des Travaux d'aménagement et de bornage des plans de lotissement des regroupements Oum sfeiya, extension Adel bagrou et bouratt ;
- La réalisation d'une étude d'impact environnemental et de faisabilité des nouveaux regroupements El Baraka, N'bout Gorgol (100%) ;
- La réalisation d'une étude des travaux AEP pour deux regroupements (Hweiriya et Nbeyett Eness- Hodh Chargi).

Dans le domaine de la cartographie :

- Le renforcement du réseau géodésique de triangulation de Nouakchott (100%).
- La réalisation d'une cartographie de base à l'échelle 1/50000 sur une partie du Territoire national (réalisé à 60%) ;
- La réalisation d'un réseau de nivellement sur une partie du territoire national (100 Km sur les axes nationaux 1,2,3 et 4 ;
- La finalisation de l'étude de faisabilité pour la création d'un institut national géographique.

En matière de réforme

Les principales réformes engagées ou réalisées en 2024, sont :

- L'élaboration et l'approbation d'un décret portant création d'une commission nationale de qualification et de classement des entreprises du secteur du bâtiment et des équipements publics et la mise en place d'un système de qualification et de classement des entreprises nationales de construction ;
- L'élaboration d'un guide de procédures de réglementation du domaine des bâtiments sur la base des politiques gouvernementales approuvées dans ce domaine ;
- La reprise et le parachèvement des procédures de classification/qualification des opérateurs du BTP ;
- L'élaboration d'une politique nationale de la construction (réalisée à 80%) ;
- L'élaboration des normes relatives au domaine de la construction en adéquation avec le contexte national dans le respect des mesures de sauvegarde environnementales ;
- La mise en place de règlements d'encadrement du domaine architectural (réalisée à 50%) ;
- La réalisation d'une carte thématique des architectures régionales et l'élargissement du champ d'application de l'assistance architecturale en milieu rural (réalisée à 60%) ;
- L'élaboration, l'approbation et la promulgation d'un nouveau code de l'urbanisme et de la construction ;
- Le lancement de l'élaboration de la stratégie nationale de l'habitat urbain, en partenariat avec ONU-Habitat ;
- La Mise à jour de l'arsenal juridique régissant le secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de l'Aménagement du Territoire ;
- L'élaboration et approbation d'un projet de décret définissant les grandes orientations de l'architecture en Mauritanie.

Dans le domaine de l'Aménagement du territoire :

- L'élaboration et l'approbation d'un décret précisant les formes, les contenus et les modalités d'élaboration, d'application, de suivi et d'évaluation des outils de l'aménagement du territoire ;
- L'élaboration et l'approbation en conseil des ministres d'un décret abrogeant et remplaçant le décret n° 31-2010 du 9 février 2010 portant l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire national de l'aménagement du territoire ;
- Le lancement du processus d'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (première phase de diagnostic) (40%) ;
- La révision et l'approbation en conseil des ministres du décret N° 2020-077 du 14 Juillet 2020 portant typologie et tailles des établissements humains et les règles générales de sédentarisation et fixant les critères et normes de répartition des infrastructures socio- collectives ;
- La réalisation en cours de la Stratégie d'encadrement de la sédentarisation (25%) ;
- L'élaboration de la politique nationale de l'aménagement du Territoire (PNAT) (15%) ;
- L'élaboration d'un cahier des charges pour le développement des indicateurs territoriaux permettant de quantifier et de qualifier les problématiques et les enjeux territoriaux à différentes échelles (90%).
- La mise en place en cours d'un système d'information territoriale (SIT) (30%).

Dans le domaine de la toponymie :

La réalisation d'une base de données toponymique de la ville de Nouakchott pour un système d'information toponymique.

I. Niveau d'atteinte des objectifs

Le bilan 2024 de la mise en œuvre du chantier 3 « Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance », indique une assez bonne efficacité dans la mise en œuvre. D'une manière générale, des progrès importants ont été enregistrés au niveau des 5 interventions du chantier.

Des améliorations substantielles ont été apportées aux infrastructures énergétiques aux équipements et transport, à l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement, aux nouvelles technologies ; aux équipements publics, au bâtiment, à l'habitat et à l'urbanisme.

Cependant, les efforts doivent être soutenus en 2025, y compris par le renforcement des moyens, pour atteindre les cibles fixées pour l'horizon 2025.

I. Introduction

Le développement des infrastructures est une condition fondamentale pour la création de richesse au niveau des secteurs productifs. Cinq principaux domaines d'intervention sont consacrés à ce développement et constituent le 3^{ème} chantier du premier levier de la SCAPP. Ce chantier a pour principaux objectifs de garantir la disponibilité des services énergétiques, notamment les énergies propres à un coût abordable ; le renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement, des transports et de l'habitat ; le développement de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement et enfin, la promotion de l'innovation, de la transformation numérique et de la digitalisation.

II. Bilan des progrès

Le bilan des réalisations, pour le chantier 3, est établi, ci-après pour les différentes interventions faites au niveau des secteurs des infrastructures de soutien à la croissance, à travers l'examen de l'évolution des différents indicateurs et l'analyse des progrès enregistrés.

II.1 Infrastructures énergétiques

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

En termes d'infrastructures énergétiques, la Mauritanie dispose d'un important parc de production et de réseaux de transport et distribution permettant aujourd'hui l'accès à l'électricité à 57% de la population totale du pays avec une grande disparité entre les milieux rural et urbain. Des progrès substantiels ont été enregistrés tout au long de la mise en œuvre du second plan d'action de la SCAPP. En effet, en 2020, 78% des ménages urbains ont accès à l'électricité contre 6% des ménages ruraux. En fin 2024, c'est 96% des ménages urbains qui ont accès à l'électricité contre 12% des ménages ruraux. Cette dynamique qui devrait se poursuivre pourra bénéficier des forts potentiels solaires, éoliens et hydroélectriques, soutenus par une consommation d'énergies renouvelables croissante qui est passée de 32% de la consommation finale en énergie en 2015, à 42% en 2020, puis 44% en 2024.

Par ailleurs, la position géographique favorable du pays lui confère un fort potentiel d'exportation d'énergie à l'extérieur du pays.

Le secteur de l'énergie est l'objet de réformes et dispose : (i) d'une nouvelle Déclaration de Politique Énergétique; (ii) d'un Code de l'Electricité et (iii) d'une Stratégie de l'Energie.

Les principaux enjeux à la base du second plan d'action de la SCAPP et de la politique sectorielle portent sur (i) l'allègement des charges du secteur de l'énergie sur le budget de l'Etat grâce à la participation croissante du secteur privé, (ii) l'élargissement de l'accès à des services énergétiques fiables et modernes, (iii) l'accroissement du mix énergétique en faveur des énergies renouvelables et (iv) le développement du secteur, sur la base de la perspective d'une transition énergétique en faveur de la décarbonation des activités industrielles et d'un positionnement comme moteur de croissance économique inclusive.

Afin de conduire à une énergie accessible à tous, moteur de croissance et de création d'emploi, et en adéquation avec la transition vers la décarbonation, les orientations stratégiques proposées, suite au diagnostic effectué et indiquées dans le second plan d'action de la SCAPP, sont :

- L'élaboration d'un cadre légal et réglementaire propice au développement du secteur, à l'intervention du secteur privé et à la clarification du rôle des acteurs, à travers une restructuration profonde du secteur de l'électricité ;
- L'augmentation des capacités de production en électricité du pays et amélioration du mix-énergétique tout en favorisant la production d'électricité à partir de ressources nationales, à savoir le gaz, l'hydraulique, le solaire et l'éolien, les déchets et l'hydrogène.
- La poursuite et renforcement des programmes d'électrification et d'extension de réseaux, en particulier en milieu rural à travers l'accélération de la stratégie de raccordement des zones de production au réseau électrique et la mise en place d'un système moderne de transmission et de transport de l'électricité dans les principaux centres de consommation ;
- La réduction des coûts de production de l'électricité pour soutenir l'activité économique ainsi que les ménages ;
- L'appui à la transition énergétique du pays, à travers le développement de la production et l'usage de l'hydrogène, afin qu'il devienne un moteur de la croissance économique, de l'innovation et de l'emploi.

Au terme de 2024, Les interventions dans le domaine du développement des infrastructures d'énergie ont amélioré le taux de desserte en milieu urbain (96%) et rural (12%). Bien que l'approvisionnement en milieu rural ait doublé depuis 2020 où il était de 6%, il demeure encore très faible.

Les principales réalisations de 2024 qui ont permis l'atteinte des résultats ci-dessus évoqués sont :

Dans le domaine du pétrole et gaz :

- En amont :
 - o Signature avec la société TGS, leader mondial du retraitement/promotion/commercialisation des données pétrolières, d'un contrat pour la commercialisation, le retraitement et l'interprétation des données sismiques et promotionnelles du Bassin Côtier, malgré le délaissement progressif des activités d'exploration dans notre pays, du fait de l'objectif d'atteindre la neutralité carbone dans le cadre de la transition ;
 - o Au niveau du champs GTA, (i) pour la phase 1a poursuite travaux sur les différentes composantes et l'achèvement des travaux au niveau du FLNG et du FPSO, un **avancement de plus de 90% des travaux pour le Hub** le tout se traduisant par un avancement global, du projet de 98%, (ii) pour la phase 1b, Les études du concept de cette phase ont été finalisées, (iii) pour la **Phase 1+**, les études de faisabilité de cette phase ont été lancées au mois de mars 2024 pour prendre pris fin au mois d'octobre., (iv) pour la **Phase 2**, le projet n'a pas connu d'évolution, la phase 2 demeure bloquée au niveau du concept ;
 - o Au niveau du champs **Banda et Tevet**, l'année 2024 a été marqué par la signature d'un contrat d'Exploration-Production avec la société GoGas pour le développement de ce champ ainsi que celui de Tevet situé dans le même bloc ;
 - o Au niveau du champs **Bir Allah**, L'année 2024 a été marquée par une activité de promotion considérable. Le Département a pris part à des conférence internationales majeures sur le pétrole et gaz naturel notamment l'OTC et Gas Tech aux Etats Unis, ADIPEC aux Emirats Arabes Unies ou encore Africa Energy Week en Afrique du Sud ;
 - o Le bouchage et l'abandon du champs de Banda/Tiof (Amont) a été totalement achevé. Les (7) sept puits concernés ont été abandonnés de façon définitive.

- En aval :
 - Extension minimale et réhabilitation des capacités de stockage et d'approvisionnement de Nouakchott en produits pétroliers ;
 - Extension minimale et réhabilitation des capacités de stockage et d'approvisionnement de Nouadhibou en produits pétroliers ;
 - Au niveau national, réalisation d'une étude d'audit des investissements des société de distribution de gaz butane, tarification du gaz butane et mise en place d'une nouvelle structure des prix du gaz butane.

Dans le domaine de l'hydrogène vert :

Des avancées significatives ont été enregistrées en 2024, sur le plan réglementaire, des études techniques, des négociations avec la signature d'accords. Il y'a notamment, entre autres :

- L'élaboration et la promulgation du code de l'hydrogène vert ;
- L'élaboration du cadre de mise en œuvre du code de l'hydrogène vert ;
- La signature de plusieurs protocoles d'accord pour des projets pilotes d'hydrogène vert ;
- La finalisation de l'étude d'état des lieux des infrastructures nécessaires pour accompagner le développement du secteur de l'hydrogène vert ;
- Le lancement de plusieurs études dont une étude de diagnostic organisationnel et des options de structuration de l'Agence de l'Hydrogène.

Dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables

Plusieurs projets d'envergure, pour l'électrification et le développement des énergies renouvelables ont été lancés ou ont continué à être mis en œuvre en 2024, parmi lesquels on peut citer :

- Projet de mise en place du second tronc de la ligne 225 kV entre Nouakchott et Boulanouar et des postes associés ;
- Projet de la réalisation des lignes 225 & 33 kV entre Nouakchott et Zouerate et des postes associés ;
- Projet de construction de la ligne HTA 225 kV Nouakchott (Mauritanie) – Keur Per et des postes associés.
- Projet de construction d'une centrale éolienne de 100 MW à Boulanouar ;
- Projet de la réalisation des lignes 90/33/0.4 kV et des postes associés dans la zone sud (lot 01, 02 et 03) ;
- Projet de l'Electrification du Littoral Nord ;
- Projet d'extension des réseaux MT dans la zone Sud-Est de la Mauritanie. Réalisation clés en main d'une boucle 33 kV entre Kaédi et Sélibabi et postes associés ;
- Projet de mise en place de système de Stockage de l'Energie Electrique BESS ; Projet de Réalisation d'une ligne de 90 KV entre Kiffa et Sélibaby et des postes associés.

Tableau 1 :Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour les infrastructures énergétiques

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023	Valeur 2024
Accès à l'électricité	48%	2021	MPME	85% en 2030	56.6% (MPME)	57%
Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie	42%	2021	MPME	60% en 2030	43% (MPME)	44%
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité en milieu urbain	78%	2021	MPME	100%	95% (MPME)	96%
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité en milieu rural	6%	2021	MPME	50%	11% (MPME)	12%

Source : MPME

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024

Les principales réformes ont porté sur :

- l'amélioration de l'exercice d'importation, d'exportation, de stockage, d'enfûtage, de transport, de distribution et de commercialisation des produits pétroliers.
- L'élaboration et la promulgation du code de l'hydrogène vert ;
- L'élaboration du cadre de mise en œuvre du code de l'hydrogène vert.

II.2 Infrastructures d'équipement et de transport

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024

Les infrastructures de transport sont l'un des piliers les plus importants, nécessaires à la croissance inclusive au niveau des secteurs porteurs. Ces dernières années ont été marquées par un intérêt croissant accordé aux infrastructures de transport en tant que levier de désenclavement des territoires et de développement des échanges commerciaux.

Cet intérêt s'est concrétisé par des interventions au niveau des infrastructures de transport en général, notamment routières, portuaires et aéroportuaires pour faire face aux enjeux majeurs de poursuite des chantiers de (i) construction, de réhabilitation et d'entretien du réseau routier afin de mettre à la disposition du pays un réseau routier sûr et efficace, (ii) de développement des installations portuaires et aéroportuaires mauritaniennes pour équiper le pays d'infrastructures adéquates au regard des ambitions économiques.

Face à ces enjeux, les orientations stratégiques déclinées au niveau du second plan d'action de la SCAPP pour l'équipement et le transport sont :

- La réforme juridique et institutionnelle du cadre général des transports, afin d'améliorer la gouvernance, à travers la concertation avec l'ensemble des secteurs impliqués ;
- La redynamisation de la Société de Transport Public (STP) pour améliorer la qualité de son offre et élargir son étendue ;
- La construction, réhabilitation, entretien d'infrastructures routières, et amélioration de la sécurité routière ;
- Le développement de réseaux de transport favorisant les échanges régionaux et sous régionaux ;
- La résolution de la problématique de la mobilité urbaine à Nouakchott et dans les grandes villes ;

- Le développement des infrastructures portuaires, ferroviaires et aéroportuaires et mise à niveau des normes de sécurité des aéroports.

En 2024, plusieurs actions ont été entreprises en matière d'équipement et de transport et ont abouti aux résultats suivants :

- Lancement d'un programme d'infrastructures routières, il s'agit notamment de :
 - o l'achèvement des travaux sur la route de Noubaghiya ;
 - o la réhabilitation du tronçon Aioun- Aouinat Zbel de la route de l'Espoir,
 - o l'achèvement des travaux des ponts Taazour et Hay Saken à Nouakchott ;
 - o Achèvement des travaux des axes 1 et 2 du programme de transports urbains à Nouakchott. Leur inauguration est attendue dès la fin des travaux du pont de l'amitié.
 - o le lancement de projets routiers pour désenclaver les zones de production ;
 - o l'ouverture de nouveaux axes reliant notre pays à ses voisins, comme la route Zouerate-Tindouf ;
 - o Le lancement de l'étude de faisabilité pour deux lignes de chemins de fer, Nouakchott – Choum, via Akjoujt et Nouakchott – frontière malienne via Bofal ;
 - o La réalisation d'une étude d'une ligne de tramway à Nouadhibou ;
- Le renforcement et l'expansion d'infrastructures pour le développement du transport aérien, notamment :
 - o Le lancement des travaux de réhabilitation et remise en exploitation de l'aéroport de Nouadhibou ;
 - o Achèvement de la signalisation et augmentation des niveaux d'accueil des aéroports de l'intérieur ;
 - o Amélioration de la couverture en communication et de la sécurité des vols dans des zones de faible couverture.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 des Infrastructures d'équipement et de transport

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 Et source	Valeur 2024 et source
Accès à moins de 2 Km du réseau routier	70%	2020	MET	100% en 2030	75% (RGPH2023)	80%
Nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	2827	-		1431	2400 (MET)	5748
Renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement et des transports	6 840 Millions MRU	Jusqu'à 2020		7 500 (entre 2021 et 2030)	14.150 Milliard MRU (MET)	14.157 Milliard MRU (MET)
Nombre de linéaire de routes bitumées (Km)	4811	-		7500	5000 (MET)	6939 y compris en cours de réalisation
Nombre de Km réalisés	342	-	-	1689	745 (MET)	2 215 km de routes interurbaines réalisées y compris en cours387 km voiries urbaines réalisées y compris en cours
Nombre de linéaire de routes réhabilitées (Km)	459	-	-	740	232 (MET)	Routes interurbaines réhabilités:997 km Voiries urbaines réhabilitées : 104 km

Source : MET

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024

En matière de réforme, le secteur est engagé dans la voie de la transformation, à travers les projets évoqués ci-dessus, à savoir la construction de routes de désenclavement, le développement du transport urbain à Nouakchott et l'expansion du transport aérien. Le lancement d'études pour le développement du transport ferroviaire entre Nouakchott et certaines zones de l'intérieur du pays et pour la création d'une ligne de tramway à Nouadhibou, contribuera également à la réforme du secteur à travers la diversification des modes de transport.

II.3 Infrastructures hydrauliques et d'assainissement

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024

La problématique de l'eau potable et de l'assainissement est au premier rang des priorités nationales de développement de la Mauritanie.

Au cours des cinq dernières années du premier plan d'action, qui ont précédé l'élaboration du second plan d'action de la SCAPP, les infrastructures hydrauliques et d'assainissement ont connu une amélioration, sur l'ensemble du réseau. En effet, la population des localités alimentées par au moins un point d'eau moderne (taux d'accès à l'eau potable), hors puits, par rapport à la population totale est de 84% en 2021 sur le plan national, et de 68% pour le milieu rural.

Cependant, plusieurs contraintes entravent le plein développement du secteur et sont à lever. Il s'agit, en particulier du manque de connaissance sur la ressource en eau sous-terrainne qui mène à une sous-exploitation ou surexploitation, de l'absence de mesures de protection des eaux souterraines, de l'absence de stratégie de gestion des eaux de surface, de la faiblesse des structures décentralisées de gestion de l'eau en milieu rural, de la très faible pérennité des ouvrages et du manque de coordination sectorielle.

Les enjeux importants sont donc la fourniture de l'accès à l'eau et aux services d'assainissement à l'ensemble de la population du pays, de tirer un bénéfice économique de l'eau et de l'assainissement dans les zones de production et de la préservation des ressources hydrauliques afin d'assurer leur durabilité et leur exploitation pour le développement.

Les orientations stratégiques découlant du contexte et des enjeux ci-dessus, et adoptées par le second plan d'action de la SCAPP, s'articulent autour des points suivants :

- Meilleure connaissance, suivi et protection des ressources en eau afin de mieux les exploiter et garantir leur durabilité tout en renforçant la gouvernance du secteur ;
- Amélioration de l'accès à l'eau potable pour tous et notamment aux populations les plus défavorisées et celles des zones rurales et semi-urbaines ;
- Amélioration de l'accès à l'eau pour l'agriculture et l'élevage dans le cadre du développement des aménagements hydro-agricoles et des aménagements hydro-pastoraux ;
- Développement de l'accès à l'assainissement et à l'hygiène pour l'ensemble de la population, et pérennisation des équipements et infrastructures nécessaires ;

- Amélioration de la gouvernance du secteur, à travers le cadre d'intervention sectoriel, l'amélioration de l'efficacité du rôle et des missions du MHA¹ et le renforcement de l'accès au service public de l'eau et de l'assainissement.

Sur la base de ces orientations, en 2024, les réalisations sont les suivantes :

- Lancement d'un vaste programme de réhabilitation des réseaux de distribution et de pompage de la ville de Nouakchott par la pose de la première pierre le 16 décembre 2024 ;
- Pose de la première pierre d'un projet d'augmentation de la quantité d'eau en provenance du champs d'Idini d'une capacité de 60.000 m³ par jour ;
- Construction à « Beni Naaji » d'une installation de traitement de la turbidité de l'eau ;
- Construction et réception d'une unité de dessalement d'eau de mer, à Nouadhibou, d'une capacité de 5 000 m³ par jour ;
- Achèvement de 8 études géodésiques pour la réalisation de 8 nouveaux barrages, la poursuite de la construction de 15 autres et le lancement d'un projet de Construction de 36 nouveaux barrages dans neuf wilayas ;
- La Réalisation de 7 barrages dans les wilayas du Hodh Chargui et Brakna ;
- La réalisation de 265 études hydrogéologiques pour la création de nouveaux points d'eau dans toutes les wilayas ;
- Le suivi de 15 champs captant qui alimentent les grandes villes ;
- Création d'un réseau piézométrique national par la mise en place de 23 piézomètres ;
- La réalisation des études Hydrogéologiques du Nord Mauritanien et du système aquifère de l'Aouker de DHAR;
- La réalisation d'une campagne de contrôle de qualité d'eau, 20 localités en milieu rural et urbain ont bénéficié des analyses environnementales et des analyses de la qualité de leurs points d'eau ;
- La pose de 355 km linéaire de conduites de différents diamètres dans le cadre des projets de renforcement et extension des réseaux d'adduction et de distribution ;
- La création et équipement de 179 points d'eau dans les wilayas du Hodh Echarghui, Hodh El Gharbi, Assaba, Brakna et Trarza ;
- La réalisation de 90 nouveaux systèmes d'AEP en milieu rural en plus du raccordement de 4 localités au système de Dhar ;
- La réhabilitation de 60 AEP existantes en milieu rural et urbain ;
- Le renouvellement de 559 équipements de production au niveau des installations de production existantes, s'agissant du remplacement des groupes électrogènes, des pompes, des panneaux solaires, armoires et transformateurs ;
- Installation de 02 nouvelles lignes de pompage et maintenance des équipements à 85% qui a permis de faire passer le débit de l'Aftout de 115 000 à 150 000 m³/j
- L'amélioration de la production par le raccordement de nouveaux forages pour les villes de Koubenni, Tintane, Boumdeid, Tamchakett, R'kiz, Tidjikja, Lexeiba, Bababé et Boulénouar.
- La sécurisation de la production par l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes pour les villes de Fassala, Tintane, Termessa, Tamchaket, Rosso, R'kiz et Aoujeft ;
- Augmentation de la production de 22.786 m³/j au niveau national ;
- Le raccordement au réseau de distribution de 25.506 ménages aux réseaux de distribution ;

¹ Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

- La mise en service du deuxième module de l'usine de dessalement de Nouadhibou avec une capacité de 5.000 m3/j supplémentaire) ;
- Le lancement du projet de sécurisation d'AEP de Nouakchott à partir d'Idini avec un apport supplémentaire de 60.000 m3/j pour une durée de 26 mois (pose de la 1^{ère} pierre par SEM le Président de la République le 20 novembre 2024) ;
- Lancement des DAO relatifs aux travaux des lots 1 et 2 du projet d'alimentation de la ville de Kiffa à partir du fleuve ;
- Curage , réhabilitation et extension de 30 km linéaire des réseaux d'eau pluviale dans les Wilaya de Nouakchott, Gorgol, Brakna, Tarza, Adrar et Inchiri, ainsi que la réhabilitation de 5 stations de pompage ;
- Réhabilitation et extension des tronçons du réseau d'eau usée dans la Wilaya de Nouakchott Ouest ;
- La construction de 240 latrines dans les lieux publics tels que les écoles, les centres de santé et les marchés etc..., principalement à Nouakchott, dans le but d'accompagner l'école républicaine.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 des Infrastructures de l'hydraulique et l'assainissement

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Source	Valeur 2023	Valeur 2024
Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	62%	2015	MICS	100% en 2030	RGPH 2023	70.6%	74,2%
Les populations vivant dans des ménages utilisant des installations d'assainissement améliorées	48%	2015	MICS	100% en 2030	RGPH 2023	59.4%	59,4
Le pourcentage de ménages chez qui un lieu de lavage des mains a été observé	20,30%	2015	MICS	100% en 2030	(Enquête SWSC)/MHA	69.7%	ND
Le pourcentage de ménages avec lieu spécifique pour le lavage des mains où de l'eau et du savon ou autre produits nettoyant sont présents	41%	2015	MICS	100% en 2030	(Enquête SWSC)/MHA	69.7%	ND
Taux d'accès à l'eau potable	-	-	-	100% en 2030	RGPH 2023	70.6%	74,2%
Taux de desserte	-	-	-	100% en 2030	RGPH 2023	51.8%	60,7
Taux de raccordement au réseau de collecte des eaux pluviales	10%	2016	-	50% en 2025	RGPH 2023	2.1%	ND
Réutilisation des eaux usées à Nouakchott et Nouadhibou	20%	2016	-	50% en 2025	ND	N/A	ND
Taux DAL (Défécation à l'air libre)	36%	2016	-	25% en 2025	RGPH 2023	30.8%	30,8%
Taux d'équipement en latrines familiales améliorées	42%	2016	-	70% en 2025	RGPH 2023	66.7%	66,7%

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024

Les principales réformes entreprises en 2024 pour le secteur de l'eau et de l'assainissement sont :

- L'élaboration du schéma directeur des données de l'eau et de l'assainissement en vue de mettre en place un système national d'information sur l'eau et l'assainissement, contribuant ainsi à l'amélioration de la gouvernance et à la numérisation de l'administration ;
- La remise du rapport final de diagnostic organisationnel de la SNDE ;

- L'avancement continu du processus de révision du code de l'eau, reflétant l'engagement du secteur à adapter notre cadre réglementaire aux évolutions récentes ;
- Le rapport d'évaluation des offres de la Délégation de Services Publics d'Eau (DSPE) est en cours de publication.

II.4 Infrastructures liées aux nouvelles technologies

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024

Dans le cadre du premier plan d'action, les nouvelles technologies ont occupé une place importante avec de nombreux chantiers portant notamment sur la mise en place de la connectivité internationale par câble sous-marins, la construction de tronçons de dorsales internet en fibre optique et le lancement de la 4G sur le territoire national. A l'issu du premier plan d'action des avancées notables ont été enregistrées : (i) l'amélioration du taux de couverture par un réseau mobile qui a atteint 95% en 2019 et (ii) un taux de couverture par la 4G de 31%.

Cependant, des contraintes importantes continuent à peser sur le secteur des TICs, parmi lesquelles celles relatives à la cyber sécurité qui mettent en danger les acquis et l'analphabétisme digital qui limite sérieusement la promotion du secteur.

C'est ainsi que les enjeux, au moment de la préparation du second plan d'action de la SCAPP étaient : l'accroissement de la sensibilisation de la population vis-à-vis des TICs pour promouvoir le développement de l'économie numérique en faveur de la croissance inclusive, l'intégration des nouvelles technologies à l'administration publique et dans les services aux citoyens, et le renforcement de la connectivité régionale et nationale

des enjeux capitaux liés aux nouvelles technologies qui se matérialisent par l'accroissement de la sensibilisation de la population vis-à-vis des TICs afin de maximiser les résultats des différentes actions entreprises et de développer une économie numérique qui contribue au développement socio-économique du pays. L'intégration des nouvelles technologies à l'administration publique constitue, elle aussi, un enjeu primordial pour le secteur dans le cadre de la décentralisation de l'administration et l'accroissement de la connectivité régionale et nationale.

Partant de ces enjeux, les principales orientations stratégiques, fixées par la SCAPP, dans son second plan d'action sont :

- Infrastructure Numérique : Généralisation de l'accès aux infrastructures numériques de haut débit à l'ensemble de la population ;
- Administration Numérique : Transformation de l'administration par l'usage et l'adoption du Numérique pour une meilleure efficacité et transparence orientée citoyen et entreprise – E-gov ;
- E-business et Innovation : Favorisation de l'Innovation en tant que moteur du développement du numérique, de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises ;
- Gouvernance et cadre Réglementaire & Juridique : Optimisation de la gouvernance globale et renforcement du cadre législatif et réglementaire existant ;
- Compétences numériques : Développement des compétences et formation initiale et continue
- Culture et Confiance Numérique : Démocratisation et renforcement de la confiance envers l'utilisation du numérique.

En 2024, les actions menées dans le cadre du second plan d'action de la SCAPP, ont abouti à des avancées dans la mise en place d'une infrastructure numérique capable de garantir la possibilité d'exploiter les nouvelles technologies. Les **principales** réalisations sont les suivantes :

- Installation de plus de 1700 Km de fibre optique ;
- Interconnexion de plus de 300 sites avec l'intranet rapide de l'administration ;
- Contractualisation avec un prestataire international pour la mise en place d'un second câble sous-marin ;
- Connexion de plus de 350 sites au réseau haut débit de l'administration RIAD ;
- Création de plusieurs Services digitaux pour les citoyens ;
- Création de plateformes numériques sous forme de groupes qui incluent tous ceux qui sont impliqués ou intéressés par le processus éducatif au niveau de chaque Moughataa ;
- Mise en opération de l'AN-Etat (Agence Numérique de l'Etat) et de l'Autorité de protection des données à caractère personnel ;
- Accélération de la couverture du réseau et amélioration de la qualité du service chez les opérateurs télécom ;
- Elaboration d'une Stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit), optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et offre de référence pour la future connectivité internationale ;
- Elaboration d'une Stratégie de migration vers l'IPv6 et assistance à sa mise en œuvre ;
- Réalisation des études nécessaires pour la mise en place d'un « Guichet unique des infrastructures » ;
- Elaboration très avancée de la Stratégie Nationale de l'Intelligence Artificielle (90%) ;
- Etude de faisabilité pour la mise en place d'une équipe nationale d'intervention en cas d'urgence informatique (CSIRT) et d'un centre d'opérations de cybersécurité (SOC) et élaboration du cahier des charges et d'un programme de renforcement de capacités et de sensibilisation dans la cybersécurité ;
- Lancement de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) et des plans de réinstallation (PAR) pour les infrastructures numériques financées par le projet WARDIP-Mauritanie ;
- Lancement de la mise en place d'un fond d'innovation (10%).

Tableau 4 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur en 2024
Taux de couverture 4G	31%	2021	-	75% en 2025		ND	ND
Valeur Ajoutée du Numérique / % du PIB du numérique	350 Millions \$ / 4,5% du PIB	2020	-	700 Millions \$ / 8% du PIB (2025)		ND	ND
Emplois directs et indirects formels créés à l'horizon 2025 par le secteur des TIC	5000	2020	-	15 000 en 2025		ND	ND
% individus utilisant internet	25%	2021	-	65% en 2025		21,9% (RGPH2023)	80%
Nombre de startups labellisées	N/A	2021	-	200		ND	0
Taux de pénétration du paiement mobile	8%	-	-	25%		ND	ND
Kilomètres de backbone	4000	2021	-	8000 en 2025		ND	5 800

3. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024

Les principales réformes et mesures prises en 2024 portent sur :

- Adoption du décret n° 2024-109 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Cybersécurité et de Certification électronique « ANCCE » ;
- Elaboration de La StartUP Act ;
- Elaboration de la Stratégie de Modernisation de l'Administration 2024 – 2027 ;
- Elaboration de la Stratégie nationale d'inclusion financière SNIF 2023 – 2028 ;
- L'élaboration de la stratégie et du plan opérationnel de digitalisation (santé digitale) pour le ministère de la Santé publique en Mauritanie ;
- Elaboration de la Stratégie pour la commercialisation des capacités excédentaires de connectivité vers les pays de la région ;
- Elaboration de la Stratégie nationale de données ouvertes et interopérables.
- Elaboration d'une Stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit), optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et offre de référence pour la future connectivité internationale ;
- Elaboration d'une Stratégie de migration vers l'IPv6 et assistance à sa mise en œuvre.

II.5 Infrastructures du Bâtiment et équipements publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre du premier plan d'action de la SCAPP, plusieurs actions ont été réalisées : (i) construction de bâtiments publics (établissements scolaires universitaires et sanitaires, bâtiments administratifs...), (ii) construction de logements sociaux, et (iii) la réhabilitation de villes par des travaux d'aménagement et des équipements sociaux.

Néanmoins, à la fin de la mise en œuvre du premier plan d'action de la SCAPP, plusieurs défis sont encore à relever dont le principal est la diminution de la proportion des ménages vivant dans des habitats précaires.

Sur la base de ce contexte, au moment de l'élaboration du deuxième plan d'action les principaux enjeux notés étaient relatifs enjeux relatifs au développement des politiques d'accès de tous les habitants aux services publics de base, à la dotation des villes en équipements et infrastructures nécessaires à leur épanouissement social, l'accroissement de l'accès des populations à la propriété foncière et immobilière et l'amélioration des outils d'entretien des bâtiments publics.

Sur la base de ces enjeux que le second plan d'action de la SCAPP a fixé les orientations stratégiques suivantes, pour le secteur le secteur du bâtiment et équipements publics, de l'habitat et de l'urbanisme :

- Renforcement des documents et outils de planification et de gestion urbaine pour l'amélioration de l'accès à la propriété foncière ;
- Promotion immobilière au travers de la viabilisation de parcelles et la construction de logements économiques et abordables ;
- Mise en place d'un programme de construction de bâtiments et d'équipements publics et renforcement de leur entretien, et promotion de l'utilisation des matériaux locaux dans la construction.

C'est sur la base de ces orientations que le second plan d'action de la SCAPP a été mis en œuvre et que les réalisations suivantes ont été faites en 2024.

Dans le domaine des bâtiments et équipements publics :

- L'achèvement (construction à 100%) de plusieurs infrastructures tels que : Des infrastructures scolaires (un total de 700 salles de classes ce qui correspond à 115 écoles achevées), des infrastructures sportives et culturelles (stades de Dar Naim et de Teyaret, pelouses stades d' d'Akjoujt, Atar, Tidjikdja et Aioun), d'infrastructures administratives (Réhabilitation de l'ambassade à Dakar, siège du commissariat aux droits de L'Homme et de l'action humanitaire ...) ;
- La poursuite de la construction/réhabilitation de plusieurs infrastructures administratives, sociales, religieuses, sportives et autres : Ambassades de Bamako (45%) et Rabat (98%), ancien immeuble du Gouvernement, les sièges du Conseil Economique, Social et Environnemental (42%) et de la HAPA (55%), et la délégation générale de la protection civile et de la gestion des crises (96%) ;
- La construction de huit délégations régionales du ministère de l'environnement, du village artisanal, du centre de formation dans les métiers de l'artisanat à Nouakchott (92%), du centre commercial et administratif d'Arafat (98%), de 40 mosquées à l'intérieur du pays, de bureaux et de tribunaux et prisons ;
- La poursuite de la construction de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et d'enseignement professionnel : L'école Nationale d'Administration, de Journalisme et de la Magistrature (93%), l'École des Hautes Etudes Commerciales EHEC (47%), l'institut supérieur du numérique ISN (78%), la construction d'une école de pétrole, mine et Gaz (84%) et le lancement de la construction d'une école NTIC à Nouadhibou, ;
- La poursuite des travaux d'extension du Centre Hospitalier National CHN (89%) et de la construction de plusieurs établissements de santé : 28 postes de santé,(60%), 20 centres de santé (65%), de plusieurs hôpitaux régionaux d'Aioun, d'Aleg et de Tidjikdja (46%) ;
- La réalisation de plusieurs études : l'étude technique pour la construction d'un immeuble R+9, les études techniques pour la construction du siège du Conseil Supérieur de la Fatwa et des recours, l'étude sur les bâtiments publics et semi-publics (un recensement de ces bâtiments, une évaluation de leur état actuel et une étude sur les modèles de construction utilisés et les niveaux d'entretiens (50%) et des études de projets architecturaux (80%).

Dans le domaine de L'Habitat et de L'urbanisme :

- La poursuite d'Achèvement des travaux du projet du secteur 22 à Toujounine, dédié à l'élimination des 28 poches de bidonvilles à Nouakchott et l'aménagement de 450 hectares, la construction de 3 écoles, de 10 magasins de distribution, de 15 km de voiries en terre améliorée, de 8 km de routes goudronnées, ainsi que le raccordement du secteur au réseau d'eau potable et au réseau d'électricité ;
- L'exécution à 75% de l'opération du déplacement des citoyens de la zone éliminée ;
- Le lancement des travaux d'aménagement de 30 espaces verts (90%) ;
- La finalisation de l'étude sur les mécanismes de financement de l'Habitat adaptés au contexte mauritanien (50%) ;
- L'élaboration d'un guide méthodologique pour l'élaboration des stratégies de développement urbain (90%) ;
- L'élaboration, en cours, des plans de lotissement de Selibaby, Tidjikdja, Atar, Akjoujt, Kaédi, Aleg, Guerou, Pk55, Chinguitty, M'Haijrat, Tiguint, l'extension de Boumdeid, Zira et la nouvelle ville de N'Diogo ;
- Lancement d'une étude pour la construction d'un quartier modèle à Nouakchott (45%).

En 2023, l'indicateur pour lesquels des données ont été données dans le RAMO sont relatifs au type d'habitat. Ci-après, est donnée l'évolution des données relatives à cet indicateur en 2024.

Tableau 5 : Type d'habitat

Type d'habitation	% population par type d'habitat 2023	% population par type d'habitat 2024
Maison ordinaire	62,70%	62,73%
Villa	0,60%	0,64%
Maison individuelle à étage	0,30%	0,33%
Appartement dans un immeuble	1,00%	0,97%
Baraque	3,30%	3,34%
Case, hutte, hangar	30,00%	29,99%
Tente	1,40%	1,43%
Autre	0,60%	0,58%
Total	100%	100%

Source : ANSADE (RGPH)

Tableau 6 : Evolution de l'indicateur type d'habitat

Intitulé de l'indicateur	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible / Objectif	Valeurs années (2021, 2022)	Valeur 2023	Valeur 2024
% de la population qui vit dans un logement de fortune	34,70%	2015	ND	ND	35,3%	35,35%

Source : ANSADE (RGPH)

La valeur de cet indicateur est pratiquement constante. Ce qui traduit le fait que l'accroissement de la population urbaine au détriment de la population rurale ne se traduit pas par une amélioration de l'habitat.

Dans le domaine des regroupements des localités :

- Le lancement des travaux de Construction des équipements publics du regroupement Ematt Leekarich, Hodh charghi (45%) ;
- Le lancement des travaux de Construction des équipements publics du regroupement Hweiriye, Hodh charghi (30%) ;
- Le lancement des travaux des AEP de regroupement Hweiriya-Hodh charghi (35%) ;
- L'achèvement des Travaux d'aménagement et de bornage des plans de lotissement des regroupements Oum sfeiya, extension Adel bagrou et bouratt ;
- La réalisation d'une étude d'impact environnemental et de faisabilité des nouveaux regroupements El Baraka, N'bout Gorgol (100%) ;
- La réalisation d'une étude des travaux AEP pour deux regroupements (Hweiriya et Nbeyett Eness- Hodh Chargi).

Dans le domaine de la cartographie :

- Le renforcement du réseau géodésique de triangulation de Nouakchott (100%).
- La réalisation d'une cartographie de base à l'échelle 1/50000 sur une partie du Territoire national (réalisé à 60%) ;
- La réalisation d'un réseau de nivellement sur une partie du territoire national (100 Km sur les axes nationaux 1,2,3 et 4 ;
- La finalisation de l'étude de faisabilité pour la création d'un institut national géographique.

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024

Les principales réformes engagées ou réalisées en 2024, dans le secteur du Bâtiment et Equipements Publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme, sont :

- L'élaboration et l'approbation d'un décret portant création d'une commission nationale de qualification et de classement des entreprises du secteur du bâtiment et des équipements publics et la mise en place d'un système de qualification et de classement des entreprises nationales de construction ;
- L'élaboration d'un guide de procédures de réglementation du domaine des bâtiments sur la base des politiques gouvernementales approuvées dans ce domaine ;
- La reprise et le parachèvement des procédures de classification/qualification des opérateurs du BTP ;
- L'élaboration d'une politique nationale de la construction (réalisée à 80%) ;
- L'élaboration des normes relatives au domaine de la construction en adéquation avec le contexte national dans le respect des mesures de sauvegarde environnementales ;
- La mise en place de règlements d'encadrement du domaine architectural (réalisée à 50%) ;
- La réalisation d'une carte thématique des architectures régionales et l'élargissement du champ d'application de l'assistance architecturale en milieu rural (réalisée à 60%) ;
- L'élaboration, l'approbation et la promulgation d'un nouveau code de l'urbanisme et de la construction ;
- Le lancement de l'élaboration de la stratégie nationale de l'habitat urbain, en partenariat avec ONU-Habitat ;
- La Mise à jour de l'arsenal juridique régissant le secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de l'Aménagement du Territoire ;
- L'élaboration et approbation d'un projet de décret définissant les grandes orientations de l'architecture en Mauritanie.

Dans le domaine de l'Aménagement du territoire :

- L'élaboration et l'approbation d'un décret précisant les formes, les contenus et les modalités d'élaboration, d'application, de suivi et d'évaluation des outils de l'aménagement du territoire ;
- L'élaboration et l'approbation en conseil des ministres d'un décret abrogeant et remplaçant le décret n° 31-2010 du 9 février 2010 portant l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire national de l'aménagement du territoire ;
- Le lancement du processus d'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (première phase de diagnostic) (40%) ;
- La révision et l'approbation en conseil des ministres du décret N° 2020-077 du 14 Juillet 2020 portant typologie et tailles des établissements humains et les règles générales de sédentarisation et fixant les critères et normes de répartition des infrastructures socio- collectives ;
- La réalisation en cours de la Stratégie d'encadrement de la sédentarisation (25%) ;
- L'élaboration de la politique nationale de l'aménagement du Territoire (PNAT) (15%) ;
- L'élaboration d'un cahier des charges pour le développement des indicateurs territoriaux permettant de quantifier et de qualifier les problématiques et les enjeux territoriaux à différentes échelles (90%).
- La mise en place en cours d'un système d'information territoriale (SIT) (30%).

Dans le domaine de la toponymie :

La réalisation d'une base de données toponymique de la ville de Nouakchott pour un système d'information toponymique. Ce système a abouti à la réalisation d'une cartographie numérique de la ville de Nouakchott destinée à jeter les bases d'un adressage complet qui sera mis à la disposition des acteurs des différentes communes

III. Analyse des défis et contraintes

Les principales contraintes générales au niveau des différentes interventions et secteurs du chantier 3, sont :

- La faible coordination au sein secteur et entre les différents secteurs, entraînant une faible implication et surtout un manque de synergie et d'optimisation de l'utilisation des ressources ;
- Les insuffisances au niveau de l'environnement légal, réglementaire et administratif, notamment son manque d'adaptation au contexte ;
- Le manque de ressources humaines et des qualifications requises pour le fonctionnement et la mise en œuvre au niveau des départements ministériels ;
- Le manque de ressources financières et les faibles capacités de mobilisations des fonds affectés ;
- Les retards importants dans l'exécution de la plupart des projets ;
- La faible référence à la SCAPP, dans la conception et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets, malgré la référence explicite à celle-ci, due à la non mise en phase explicite de la SCAPP avec des politiques nationales telles que le ProPEP, par exemple ;
- Les longs délais dans les études de préparation des projets d'infrastructures du fait des étapes incompressibles : études de faisabilité, mobilisation de financement et passation des marchés.

A ces contraintes globales, s'ajoutent des contraintes spécifiques aux interventions.

III.1 Infrastructures énergétiques

Des améliorations substantielles ont été apportées aux infrastructures énergétiques. En effet, l'accès à l'électricité est passé de 48% de la population totale en 2021 à 57% en 2024, malgré une grande disparité entre les milieux rural (12%) et urbain (96%) et (ii) la consommation des énergies renouvelables et passée de 32% en 2015 à 44% en 2024. Cependant, malgré ces améliorations, les enjeux et les défis à la base des orientations de la politique du secteur de l'énergie et du second plan d'action de la SCAPP demeurent. Ils portent sur (i) l'allègement des charges du secteur de l'énergie sur le budget de l'Etat grâce à la participation croissante du secteur privé, (ii) l'élargissement de l'accès à des services énergétiques fiables et modernes, (iii) l'accroissement du mix énergétique en faveur des énergies renouvelables et (iv) le renforcement des infrastructures énergétiques, sur la base de la transition énergétique en faveur de la décarbonation des activités industrielles et d'un positionnement comme moteur de croissance économique inclusive.

Les principales contraintes à lever, en plus de celles générales évoquées plus haut, pour lever les défis et réussir les enjeux, sont, entre autres : (i) l'inadaptation, à certains égards, du cadre juridique et réglementaire du secteur, (ii) la vaste superficie du pays avec une grande dispersion des localités, surtout en milieu rural et (iii) le coût élevé de l'électricité pour les ménages et les opérateurs économiques.

III.2 Infrastructures d'équipement et de transport

Les infrastructures de transport sont l'un des piliers les plus importants, nécessaires à la croissance inclusive au niveau des secteurs porteurs. Ces dernières années ont été marquées par un intérêt croissant accordé aux infrastructures de transport en tant que levier de désenclavement des territoires et de développement des échanges commerciaux.

Des progrès importants ont été enregistrés, au niveau des infrastructures de transport en général, bien que les enjeux et les défis qui en découlent, demeurent : à savoir, arriver à doter le pays d'un réseau routier et des installations portuaires et aéroportuaires adéquats, pour le soutien à la croissance et le désenclavement. En effet, par exemple, l'accès à moins de 2 km du réseau routier dont la cible à l'horizon

2030 est de 100%, est passé de 75% en 2023 à 80% 2024. Par ailleurs, en 2024, le linéaire de routes bitumées a atteint 6 939 km, s'approchant de la cible de 7500 km à l'horizon 2030. La qualité et la faible durabilité des infrastructures de transport est posé, expliquant en partie l'augmentation des décès et des blessés des accidents de la circulation.

III.3 Infrastructures hydraulique et d'assainissement

Des progrès importants ont été enregistrés dans le développement des infrastructures d'hydraulique et d'assainissement. Néanmoins, des enjeux importants tels que la fourniture de l'accès à l'eau et aux services d'assainissement à l'ensemble de la population du pays, restent posés avec acuité. En effet, la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité est passée de 70,6% en 2023 à 74,2% en 2024, pour une cible de 100% à l'horizon 2030. Quant à la fourniture de services d'assainissement, l'indicateur du taux de défection à l'air libre semble se maintenir, indiquant que la cible de 25% à l'horizon 2025, sera difficilement atteinte.

Il est donc indispensable de s'atteler à lever un certain nombre de contraintes qui entravent l'amélioration de la fourniture des services tels, qu'entre autres : (i) le manque de connaissance sur les ressources en eau sous-terraines qui induit une sous-exploitation ou surexploitation, (ii) l'absence de mesures de protection des eaux souterraines, (iii) l'absence de stratégie de gestion des eaux de surface, (iv) la faiblesse des structures décentralisées de gestion de l'eau en milieu rural, (v) la très faible pérennité des ouvrages et (vi) le manque de coordination sectorielle.

III.4 Infrastructures liées aux nouvelles technologies

Les nouvelles technologies ont engagé plusieurs actions et ont plusieurs réalisations à leur actif, dont des éléments phares tels que la mise en place de la connectivité internationale par câble sous-marins, la construction de tronçons de dorsales internet en fibre optique, le lancement de la 4G sur le territoire national et l'amélioration du taux de couverture par un réseau mobile et de l'accès à internet. Le pourcentage des individus utilisant internet, aurait atteint 80% en 2024, dépassant la cible de 65%, fixée pour 2025.

Cependant, les enjeux et les défis sur lesquels s'est fondé le deuxième plan d'action de la SCAPP demeurent. En effet, des contraintes importantes continuent à peser sur le développement des TICs, parmi lesquelles celles relatives à la cyber sécurité mettant en danger les acquis, l'analphabétisme digital et la résistance au changement qui limitent la promotion du secteur.

III.5 Infrastructures du Bâtiment et équipements publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme

À la vue du bilan des réalisations, il apparaît que des réalisations importantes ont été faites au niveau de l'intervention relative aux infrastructures et équipements publics, de l'habitat et de l'urbanisme, en 2024 en particulier et tout au long du second plan d'action de la SCAPP.

Cependant, les principaux enjeux et défis persistent. Il s'agit de : (i) l'accès de tous les habitants aux services publics de base, (ii) la dotation des villes en équipements et infrastructures nécessaires à leur épanouissement social, (iii) l'accroissement de l'accès des populations à la propriété foncière et immobilière, (iv) la proportion importante de l'habitat précaire, (35,35% de la population sont dans un

habitat précaire), (v) la grande dispersion des localités sur un vaste territoire et (vi) la mise à niveau du cadre juridique et réglementaire, en matière d'habitat et urbanisme.

En effet, des contraintes continuent à entraver la mise en œuvre efficace et efficiente des politiques en faveur du développement des infrastructures publics, de l'habitat et de l'urbanisme, parmi lesquelles : (i) un cadre juridique et réglementaire encore à compléter et à adapter, (ii) l'inexistence d'un système de financement adapté à l'habitat et à l'urbanisme, (iii) (la faible capacité des institutions impliquées , en termes de ressources humaines, matérielles et financières, (iv) le faible recours aux matériaux locaux et (v) la grande dispersion des localités sur un vaste territoire national.

IV. Financement du chantier

Le financement du chantier 3 a été fait par des ressources nationales (Budget de l'Etat 2024) et des ressources extérieures. Pour les ressources nationales, les montants (programmés et décaissés) du chantier ont été obtenu par la somme des budgets des départements des secteurs du chantier.

Les éléments relatifs au financement du chantier 3 sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : Récapitulatif du financement du chantier 3

	Programmation 2024 (En million de MRU)			Exécution			
Chantier	Budget Etat	Ressources extérieures	Total programmation	Exécution Etat	Exécution extérieur	Total Exécution	Taux Exécution
Chantier 3 : Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance	22 214	6 274,89	28 489	20 761	3 996,22	24 757	86,90%
Total chantier 3	22 214	6 274,89	28 489	20 761	3 996,22	24 757	86,90%

Avec un taux de 86,90%, Il ressort une assez bonne efficacité dans l'exécution financière des ressources allouées au chantier 3, en 2024.

V. Perspectives pour 2025

V.1 perspectives pour les Infrastructures énergétiques

Pour 2025, les principales perspectives, sont :

- **Dans le domaine des hydrocarbures :**
 - Le début de la production du gaz de la phase 1a du GTA et le début de son export sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL). La première cargaison du GNL est prévue pour le mois d'avril 2025 ;
 - Les ministères en charge des hydrocarbures en Mauritanie et au Sénégal œuvreront à amener l'opérateur BP à s'engager dans le développement de cette phase du projet ;

- Le lancement des négociations avec l'Opérateur BP sur certains contrats, afin d'améliorer l'économicité du projet de la SMH ;
- la promotion du champ Bir Allah ainsi que l'opérationnalisation des MOUs signés avec les sociétés intéressées par ce champ avec l'objectif visé de signer un contrat de partage;
- La signature pour le champ Banda et Tevet, de contrats d'enlèvement avec la SOMELEC et la SNIM en vue d'arriver à une décision finale d'investissement sur ce développement ;
- Achèvement des travaux dans les entrepôts de stockage de la Société nationale des hydrocarbures dont la capacité de stockage augmentera de 23.000 m³ (diesel : 17.000 m³, fuel : 3.500 m³, essence : 2.500 m³) et réhabilitation des voies de déchargement de carburant au niveau de l'entrepôt central de la SMH.

- **Dans le domaine de l'hydrogène vert :**

La réalisation, dans le domaine de l'hydrogène vert, de plusieurs actions stratégiques pour accélérer le développement du secteur de l'hydrogène vert, parmi lesquelles : la finalisation des négociations pour la première convention globale relative à un projet d'hydrogène vert, la signature de plusieurs accords-cadres pour des projets, l'élaboration de textes juridiques et réglementaires pour l'Agence Mauritanienne de l'Hydrogène Vert, l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en place des infrastructures nécessaires au soutien du secteur de l'hydrogène vert et la mise en place d'une stratégie de communication dédiée au secteur de l'hydrogène vert ;

- **Dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables :**

- L'achèvement :
 - De la première phase de réhabilitation du réseau électrique de Nouakchott ;
 - Des travaux et acquisition de nouveaux groupes électrogènes pour l'alimentation en électricité des villes de Kiffa, Kaédi, Aleg, Rosso, Tintane, R'kiz, Mederdra, Ghayré, Boulénouar ;
 - Etude des travaux de la ligne électrique liant Nouakchott à Zouérate ;
 - Etude d'un projet de construction d'une centrale électrique au gaz de 225 MW ;
 - Un nouveau projet de production d'énergie propre grâce à un partenariat entre les secteurs public et privé ;
 - Etude du projet d'interconnexion avec les réseaux électriques des pays voisins.
- Le lancement
 - Des travaux d'extension de la centrale hybride avec quatre générateurs électriques d'une capacité de 18 MW ;
 - Des travaux sur le premier projet de partenariat public-privé pour la production d'énergie électrique solaire et éolienne d'une capacité de 60 MW de manière permanente ;
 - Mobilisation du financement du grand projet de construction de la ligne électrique Emel reliant Nouakchott à Néma et sa mise en service ;
 - Des projets d'approvisionnement de 500 localités en électricité réparties entre toutes les wilayas du pays.

V.2 Perspectives pour les Infrastructures d'équipement et de transport

Les principales perspectives pour 2025 sont :

- Fin des travaux dans tous les tronçons du projet de réhabilitation de la route de l'espoir : Aleg-Magta Lehjar, Djouk-Kiffa, Tintane-Aioun, Awinat Zbel- Tembedgha et Tembedgha-Néma ;
- Fin des travaux du projet de réhabilitation de la route Boghe-Kaedi;
- Inauguration des deux lots de la route Keur Macene - Ndiago et l'entrée en service de cette route vitale ;
- Fin des travaux des deux tronçons de la route Néma – Nbeiket Lahouache ;
- Fin des travaux sur l'axe reliant la route Rosso-Nouakchott et le canal Aftout Sahli ;
- Fin des travaux du pont de l'Amitié et son entrée en service dans les prochains jours.
- Le lancement du projet de construction de 136 km de routes bitumées dans la ville de Nouakchott, dont 50 km de route de contournement de la ville et 68 km de voiries urbaines bénéficiant aux neuf Moughataa et la réhabilitation de la route reliant le carrefour routier d'Al Berrad et le pont de l'aéroport (18 km) ;
- Le démarrage des travaux sur les axes 3 et 4 du Programme Mobilité de Nouakchott ;
- Le lancement des travaux d'entretien des tronçons les plus endommagés de la route Akjoujt-Atar ;
- Le lancement d'un programme d'entretien des tronçons les plus endommagés de la route Rosso-Boghé ;
- Le lancement du projet de désenclavement des parties les plus difficiles des zones de production dans 8 wilayas de l'intérieur ;
- Démarrage des travaux du projet de réhabilitation du port autonome de Nouadhibou.
- Achèvement des études et initiation de la recherche de financements pour les projets suivants : :
 - Projet de construction d'un port en eau profonde à Nouadhibou ;
 - Projet d'approfondissement et de construction d'un nouveau quai dans le port autonome de Nouadhibou, si les ressources et les partenariats suffisants ne peuvent pas être mobilisés pour lancer le projet de port en eau profonde ;
 - Projet de réaménagement et de réhabilitation du port de Tanit ;
 - Projet de réhabilitation et d'approfondissement du port de l'Amitié à Nouakchott ;
 - Projet de port sec à Gougui-Zemal ;
 - Projet de construction de points de déchargement pour la pêche artisanale dans la zone centrale et méridionale.

V.3 Perspectives pour les Infrastructures d'hydrauliques et d'assainissement

Les perspectives du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour l'année 2025 visent à continuer à relever les défis de l'accès à l'eau potable, à l'amélioration des infrastructures d'assainissement, et à la gestion durable des ressources hydriques. Pour ce faire les actions suivantes sont programmées pour 2025 :

- Construction d'installations techniques à Beni Naji pour atténuer la turbidité des eaux de l'Aftout Sahli en période d'hivernage;
- Réalisation de travaux d'extension du projet Aftout Charghi, pour la capacité de production par rapport à 2022 en passant de 5000 m³ par jour à 15.000 m³ par jour a Fin d'approvisionner 407 villages ;

- Alimentation de Nouadhibou en eau, à partir de Boulenouar, par une production supplémentaire estimée à 10.000 m³ par jour ;
- Réalisation de travaux pour la maintenance des installations d'eau du projet Dhar afin d'augmenter la production et d'assurer la continuité et l'augmentation de la production ;
- Achèvement des travaux visant à augmenter la production et le pompage du projet Bouhchicha ;
- Réhabilitation des installations de stockage, de pompage et du réseau d'eau à Nouakchott ;
- Démarrage du projet d'approvisionnement de Kiffa en eau potable à partir du fleuve (Pose de la première pierre) ;
- Démarrage des travaux du projet d'extension d'Aftout Sahli pour atteindre une capacité de pompage de 225.000 m³ ;
- Démarrage des travaux d'alimentation du port de Ndiago en eau potable à partir d'une usine de dessalement d'une capacité de 1500 m³/jour ;
- Réhabilitation et extension du réseau d'adduction d'eau de la ville de Nouadhibou ;
- Lancement d'un programme visant à améliorer les conditions d'approvisionnement en eau potable de 20 villes par l'augmentation de la production et l'élargissement du réseau ;
- Augmentation du niveau de production et amélioration des conditions de la distribution d'eau dans les villes de Tidjikja, Tintane, R'kiz et Magta lahjar ;
- Lancement d'un vaste programme d'approvisionnement de 250 villages en eau potable, répartis entre toutes les wilayas du pays ;
- Lancement d'un vaste programme d'hydraulique pastorale comprenant 50 forages ;
- Lancement d'un programme pilote de forages en profondeur (plus de 500 mètres) pour contribuer à résoudre le problème d'approvisionnement en eau dans certaines villes souffrant de pénuries chroniques d'eau: Koubenni, Tintane, Tidjikja, El Mejrya, Atar ;
- Une usine de dessalement d'eau de mer à Nouakchott d'une capacité de plus de 100.000 m³ par jour ;
- Une usine de dessalement d'eau de mer à Nouadhibou d'une capacité de plus de 50.000 m³ par jour.
- Un projet pour l'alimentation en eau sur l'axe Bouhdida – Aleg – Magta lahjar - Sangrava à partir du fleuve ;
- La construction de deux grands barrages au Karakoro et Tarf El Mahroud (Hodh Gharbi).
- La réalisation de 200 études d'implantation et de reconnaissance ;
- Le suivi de 20 champs captant qui alimentent les grandes villes ;
- Le lancement d'un programme de forages profonds par la réalisation 9 forages d'une profondeur de 500 m pour combler les déficits en production au niveau de certaines villes, notamment Koubenni, Tidjikja, Moudjéria, Atar et Zouérate ;
- La poursuite des études hydrogéologiques du nord mauritanien et l'Aouker de Dhar ;
- Le suivi de la qualité de l'eau dans les milieux rural et urbain par la réalisation d'une campagne de contrôle de la qualité des eaux ;
- Poursuite des travaux du pole A d'assainissement de la ville de Nouakchott qui couvre les Moughataa de Sebkha, Ksar et Teveragh Zeina ;
- Démarrage des travaux d'assainissement pluvial de la Ville de Tidjikja ;
- Démarrage d'une étude de diagnostique d'assainissement des villes du Hodh El Gharbi, Gorgol et Brakna ;
- Réalisation des infrastructures d'assainissement dans les lieux publics ;

- Programme de remblayage des mares de Nouakchott ;
- Curage et nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de Rosso, de Kaédi, d'Aleg, d'Akjoujt, d'Atar et de Bassiknou ;
- Curage et nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de Nouakchott ;
- Extension et réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Rosso et Nouakchott ;
- Entretien et réhabilitation des stations et des systèmes de pompage des eaux pluviales
- Poursuivre les efforts pour augmenter le taux d'accès à l'eau potable par la création de plus de 100 points d'eau, la réalisation 190 AEP et la réhabilitation de 130 AEP existantes dans l'ensemble des Wilayas. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de divers projets en cours tels que l'Aftout Echergui phase 2, le PSEA, le Projet G5-2h, et le Projet G5-2HAT et le BCI 2025 ;
- Renouvellement d'équipements pour 700 points d'eau existants dans le périmètre de l'ONSER pour garantir la continuité du service en milieu rural ;
- Achèvement des travaux d'assainissement pluvial des villes d'Atar et Sélibaby ;
- Actualisation du schéma directeur de l'AEP de la ville de Nouakchott en tenant compte le schéma directeur d'aménagement urbain 2019 (SDAU) et la diversification des ressources en eau ;
- Achèvement de l'actualisation du code de l'eau de 2005 ;
- Elaboration du code de l'assainissement ;
- Lancement de la mise en place du système national d'information sur l'eau et l'assainissement (SNIEA) ;
- Mise en place d'un centre de formation sur les métiers de l'eau ;
- Renforcement des moyens logistiques et équipements en matériels pour les différentes structures.

V.4 Perspectives pour les Infrastructures liées aux nouvelles technologies

Les perspectives pour l'intervention relative aux infrastructures liées aux nouvelles technologies pour le soutien à la croissance inclusive se situent dans le cadre de Généralisation de l'accès aux infrastructures numériques de haut débit à l'ensemble de la population, la transformation de l'administration, la promotion de l'innovation, le développement des compétences et de la culture et confiance numérique, et l'amélioration de la gouvernance. Pour 2025, ces perspectives sont :

- L'achèvement des travaux de construction et d'équipement de l'Institut Supérieur du Numérique (ISN) ;
- La mise en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière ;
- La mise en place du Réseau National d'Education et de Recherche de la Mauritanie (RIMER) ;
- La mobilisation des ressources pour renforcer les mécanismes de contrôle populaire sur le travail du gouvernement en encourageant l'utilisation des plateformes numériques mises à disposition des citoyens ;
- Audit et mise à niveau du réseau WARDIP ;
- Mise à jour Agenda numérique 2022-2025 vers 2025-2028 ;
- Mise en place d'une seconde liaison par câble sous-marin pour la Mauritanie ;
- Couverture des zones frontalières Sud-Est du pays ;

- Travaux de construction de tronçons manquants pour la dissémination des capacités fournies par le nouveau câble sous-marin et interconnexion, via le réseau backbone, avec le câble sous-marin existant et avec les pays de la région ;
- Mise en place d'un Cloud gouvernemental ;
- Mise en place d'un Référentiel Général d'Interopérabilité, son opérationnalisation et son adoption, et la mise en place du hub d'échange de données ;
- Développement d'un Système d'information de Gestion des Marchés et Achats Publics ;
- Mise en place d'un portail national (data.gov.mr) : plateforme accessible à tous les niveaux gouvernementaux, pour promouvoir l'ouverture et la réutilisation des données de l'Administration publique ;
- Mise en place d'un système de paiement instantané en Mauritanie permettant l'interopérabilité des services financiers ;
- Institutionnalisation et mise en œuvre d'un mécanisme de développement des compétences des ressources humaines de l'Etat ;
- Mise place de sept (7) guichets uniques pour les démarches administratives ;
- Projet de développement des infrastructures de télécommunications urbaines : Desserte de la ville de Chami et son raccordement sur le Backbone National ;
- Aquisition d'un système de cartographie numérique ;
- Extension de la boucle locale de Nouakchott ;
- Création d'un Observatoire National du Numérique ;
- Décrets d'application du Cadre juridique de la Société Mauritanienne de l'Information ;
- Décrets d'application du loi relative aux startup technologiques et Innovantes ;
- Mise en place d'une plateforme de suivi de l'état d'avancement des projets Gouvernementaux.

V.5 Perspectives pour les Infrastructures du Bâtiment et Equipements publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme

Dans le cadre de la poursuite des efforts pour le renforcement de la planification, de la gestion et l'aménagement urbains, de l'habitat et de la promotion immobilière, de la construction ainsi que du renforcement de l'entretien de bâtiments, d'équipements et infrastructures publics au niveau de la plupart des secteurs, les principales perspectives pour 2025 sont :

Dans le domaine des bâtiments et équipements publics :

- La poursuite des travaux de Construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires (918 SDC) ;
- Le lancement du Projet de développement de la ville de Nkctt- composante éducation ;
- Le lancement du Projet de développement de la ville de Nkctt- composante santé ;
- L'achèvement des travaux de Construction des trois hôpitaux régionaux à l'intérieur du pays : Aioun, Tidjikdja et Aleg ;
- L'achèvement des travaux de construction des 37 postes de santé à l'intérieur du Pays ;
- L'achèvement des travaux de construction des 20 centres de santé à l'intérieur du Pays ;
- L'achèvement des travaux d'extension du Centre Hospitalier National ;
- L'achèvement des travaux de construction de 40 mosquées à l'intérieur du pays ;
- L'achèvement des travaux de construction de l'école de formation Technique et

Professionnelle en Mines, pétrole et Gaz ;

- L'achèvement des travaux de construction de l'Institut Supérieur Numérique ;
- L'achèvement des travaux de construction du village artisanal de Nouakchott ;
- L'achèvement des travaux de construction de l'extension de l'ISSET de Rosso et de l'Institut Supérieur du Numérique ;
- L'achèvement des travaux de construction de l'école des hautes études de commerce (EHEC) ;
- L'achèvement des travaux de construction du siège du conseil économique, social et environnemental (CESE) ;
- La réalisation de l'étude et lancement des travaux de construction du siège du haut conseil d'éducation ;
- L'achèvement des travaux de construction de l'école nationale d'administration de journalisme et de la magistrature ;
- L'achèvement des travaux de construction du Siège de la HAPA ;
- L'achèvement des travaux de construction de huit délégations régionales du ministère de l'environnement et d'un centre de production de semences en cours d'exécution (55%) ;
- Le lancement des travaux de construction du siège du Conseil de la Fatwa et des Recours Gracieux ;
- L'achèvement des travaux de construction du siège de la commission nationale de droit de l'homme ;
- Le lancement des travaux de construction du campus de l'école 42 de Nouakchott ;
- Le lancement des travaux de construction du siège de la direction générale de la législation, traduction et l'édition du Journal Officiel (DGLTEJO) ;
- L'achèvement des travaux de construction du Centre Culturel de Banjul ;
- L'achèvement des travaux de construction des locaux de la chancellerie et la résidence de l'Ambassade de la Mauritanie au Mali ;
- Le lancement des travaux de Construction des locaux de la chancellerie et la résidence de l'Ambassade à Riyad (Arabie saoudite) ;
- La finalisation des études et lancement des travaux de construction d'un immeuble R+9 à usage administratif à Nouakchott ;
- Lancement des travaux d'extension du Ministère de l'Enseignement Supérieur à Nouakchott ;
- Lancement des travaux de Construction de l'école de la nouvelle technologie, de l'information et de la communication à Nouadhibou ;
- L'élaboration de l'Etude et lancement des travaux de construction du siège de la direction des relations avec la société civile et du siège de l'Agence Numérique de l'Etat ;
- L'élaboration de l'Etude et lancement des travaux de reconstruction du lycée commercial à Nouakchott ;
- La finalisation des études et lancement des travaux de reconstruction d'un complexe culturel à Nouakchott ;
- L'achèvement des travaux de Construction du siège de l'Archive National (55%) ;
- Le lancement des travaux de Construction de la mosquée de Boghé ;
- La finalisation des études techniques et lancement des travaux de construction des

digues de protection pour trois villes de l'intérieur (Akjoujt, Kaédi et Tékane) ;

- L'Achèvement des travaux de construction des logements du wali de Tiris-Zemour (65%)
- La finalisation de l'élaboration et appropriation des Guides de procédures pour assurer la supervision et le contrôle des opérations de construction (AMI, DAO, études) ;
- Élaboration des Études sur l'élaboration d'une Politique et des textes visant la promotion de la Recherche et l'encouragement à l'écoconstruction
- Élaboration d'une étude d'une mercuriale de prix des matériaux de construction en Mauritanie ;
- Élaboration d'une étude d'état des lieux sur les méthodes, outils et équipements de contrôle et d'expertise dans la construction ;
- La réalisation d'un répertoire des entreprises, bureaux d'études et bureaux de contrôle agréés.
- Élaboration d'une stratégie pour la maintenance et d'entretien des bâtiments et équipement publics ;
- Elaboration d'une première réglementation thermique pour les bâtiments publics en Mauritanie ;
- Mise en place d'un outil de gestion et entretien des espaces verts et espaces publics.
- La Mise en place d'un référentiel architectural ;
- Le lancement d'un Concours national d'architecture pour la construction d'un habitat bioclimatique adapté au contexte de Nouakchott.

Dans le domaine de L'Habitat et de L'urbanisme :

- L'élaboration les textes d'application de la loi portant sur l'urbanisme et la construction ;
- L'Approbation des textes d'application de la loi 017/2023 relative à la promotion immobilière ;
- La Finalisation et l'approbation de la stratégie nationale de l'Habitat Urbain ;
- La finalisation de l'étude sur les mécanismes de financement de L'Habitat en Mauritanie ;
- L'élaboration et approbation du plan quinquennal pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'Habitat Urbain ;
- L'élaboration et approbation d'une étude définissant l'offre et la demande en matière de logement à Nouakchott ;
- L'élaboration et approbation de la stratégie nationale de l'exploitation des matériaux locaux pour la construction des logements ;
- L'élaboration et approbation d'un code de l'Habitat ;
- L'élaboration et adoption d'une loi organisant le bail des habitations ;
- La poursuite de l'élaboration de dix Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) pour les villes de Kaédi, Selibaby, Nouadhibou, Zouerate, Atar, Kiffa, Guerou, Aioun, Néma et le camp de Nbera ;
- L'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme des villes d'Aleg, Akjoujt et Tidjikdja ;
- La remise à niveau de la ville de Nouakchott en matière d'urbanisme par l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU), des plans d'aménagements de détails (PAD) pour toutes les

communes de Nouakchott (Tevragh Zeina (actualisation de son PLU), Sebkha, Ksar, El Mina, Ryad, Arafat, Toujounine, Dar Naim, Teyaret) ;

- L'achèvement des travaux d'aménagement de 30 espaces verts (90%) ;
- L'achèvement de l'étude pour la construction d'un quartier modèle à Nouakchott (45%) ;
- L'achèvement du projet de construction des logements au profit des fonctionnaires, en cours d'exécution dans les regroupements des localités.

Dans le domaine de l'Aménagement du territoire :

- La finalisation de la Stratégie d'encadrement de la sédentarisation (25%) ;
- La finalisation de la politique nationale de l'aménagement du Territoire (PNAT) (15%) ;
- L'achèvement du processus d'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (première phase de diagnostic) (40%).

Dans les domaines des regroupements des localités, de la toponymie et de la cartographie

- L'achèvement des travaux de construction des équipements publics du regroupement Ematt Leekarich, Hodh charghi ;
- L'achèvement des travaux de construction des équipements publics du regroupement Hweiriye, Hodh charghi ;
- L'achèvement des travaux de construction des équipements publics du regroupement N'Beyet Enness, Hodh charghi ;
- L'achèvement des travaux d'aménagement et de bornage des plans de lotissement des regroupements ;
- L'achèvement des travaux AEP du regroupement N'Beyet Enness ;
- L'élaboration des PLU pour les regroupements des localités ;
- L'élaboration des études d'impact environnemental et de faisabilité des nouveaux regroupements ;
- L'achèvement des travaux de construction de cinq logements au regroupement Bourat-Brakna ;
- L'achèvement des travaux de construction de AEP de Hweiriye-Hodh Echarghi ;
- L'achèvement des travaux de construction de cinq logements au regroupement Koundy3-Trarza ;
- mise en place L'achèvement des travaux de construction d'un complexe islamique au regroupement Koundy3-Trarza ;
- La Réalisation de l'inventaire toponymique des entités géographiques naturelles et artificielles des wilayas de l'est ;
- La réalisation d'un système d'information territoriale (SIT).
- La Réalisation d'une étude toponymique des anciens points d'eau (puits) de Mauritanie ;
- La Translittération des bases de données toponymiques ;
- La Publication des travaux (rapports) de la CNT ;
- Elaboration /ou validation d'un cadre juridique relatif à l'élaboration et gestion des données cartographiques et géo spatiales (CNIG, exploitation des données de stations permanentes, les méthodes de levés et les normes et création d'un ordre des géomètres ;
- L'élaboration /ou validation des termes de références pour découpage des limites

administratives ;

- La finalisation de l'élaboration d'une cartographie de base à l'échelle 1/50000 sur une partie du Territoire national actuellement à (60%) ;
- La finalisation d'un plan national stratégique en Géomatique actuellement à (80%) ;
- L'aménagement des places publics à Nouakchott.

VI. Conclusions du chantier

Le bilan 2024 de la mise en œuvre du chantier 3 « Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance », au regard de la comparaison des valeurs des différents indicateurs, avec les valeurs cibles fixées à l'horizon 2025, indique que le rythme d'exécution, s'il était maintenu, permettrait un taux d'atteinte assez bon des objectifs du second plan d'action, au niveau du chantier 3. Le taux de décaissement de près de 87%, indique une assez bonne efficacité dans l'exécution financière du chantier, en 2024.

D'une manière générale, en 2024, le bilan fait ressortir des progrès importants au niveau des 5 interventions du chantier.

Des améliorations substantielles ont été apportées aux infrastructures énergétiques en termes d'accès à l'électricité et de consommation des énergies renouvelables, entre autres. Au niveau des équipements et transport, l'accès à moins de 2 km du réseau routier s'améliore d'année en année et les infrastructures portuaires et aéroportuaires se développent. L'accès des populations à l'eau et à l'assainissement, bien que cela soit à un rythme insuffisant pour atteindre les objectifs fixés en 2025 et en 2030. Pour ce qui concerne les nouvelles technologies, les populations utilisent de plus en plus l'internet, la valeur de l'indicateur a atteint 80% en 2024, dépassant la cible de 65% fixée pour l'horizon 2025. Dans le domaine des équipements publics, du bâtiment, de l'habitat et de l'urbanisme, des réalisations importantes ont été faites et plusieurs chantiers sont en cours, mais plusieurs défis restent à relever, notamment la proportion élevée de l'habitat précaire qui ne varie pas et est de l'ordre de 35% depuis plusieurs années.

En matière de programmation et de suivi-évaluation Il apparaît que même si la SCAPP est citée dans toutes les stratégies et politiques sectorielles et spécifiques, des différences apparaissent entre les activités mises en œuvre par les départements et celles programmées au niveau du plan d'action de la SCAPP. Ces différences sont quelquefois de l'ordre de la formulation de la même activité et souvent relèvent du continu parce que l'activité concernée relève d'un autre programme, ProPep par exemple. Il en ressort la nécessité d'une harmonisation de la planification nationale.

VII. Recommandations relatives au chantier

Les principales recommandations découlant de la conclusion, sont :

- La poursuite des efforts et l'intensification du rythme d'exécution y compris par la mobilisation de moyens supplémentaires, au niveau de l'ensemble des interventions du chantier, pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2025 ;
- L'adoption de mesures visant à améliorer le système de planification national, pour mettre en phase, au niveau de la conception, la SCAPP et les autres politiques de référence, notamment le ProPep et les stratégies sectorielles ;

- Harmoniser le système de suivi évaluation des différents départements au niveau des différents secteurs et des différents programmes, pour qu'il intègre, à un certain niveau, l'ensemble des stratégies (SCAPP, ProPep, Stratégies sectorielles, ...) dans un même dispositif.

VIII. Annexes

VIII.1. Bibliographie

Rapport de Synthèse du Second Plan d'Action de la SCAPP, Aout 2022
Termes de références du RAMO 2024
Second Plan d'action 2021 -2025
Rapport annuel de mise en œuvre du second plan d'action de la SCAPP pour l'année 2023
Bilan de l'action du gouvernement pour l'année 2024 et les grandes lignes des perspectives de l'action du gouvernement pour 2025
Bulletin trimestriel de conjoncture, T4, ANSADE
Note sur la croissance économique au 4ème trimestre 2024, ANSADE
Stratégie Nationale d'Industrialisation à l'horizon: 2030 , Décembre 2022
Bilan des principales réformes et activités réalisées pour la période de janvier à novembre 2024, Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires (MPIMP)
Bilan des réalisations durant 2024, MPIMP
Rapport sur le Bilan 2024 et les Perspectives 2025, Ministère du Commerce et du Tourisme
Rapport sur le bilan des réalisations 2024 et perspectives 2025 (Lettre circulaire n°0007/MSGG du 22 octobre 2024)
Guide d'entretien individuel de l'évaluation du plan d'action 2021 – 2025 de la SCAPP, DEGSTA
Canevas de collecte d'information pour le RAMO 2024, DEGSTA
Stratégie Nationale Mauritanienne pour la mise en vigueur de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, MCIAT
Les principales réalisations du secteur de janvier à novembre 2024, Ministère des Mines et de l'Industrie
SYNTHESE SUR LES REALISATIONS 2024 DU MTNMA ET SES PERSPECTIVES POUR 2025,
Bilan Taahoudaati Elevage, 2019 - 2024
RAPPORT DE PRESENTATION DU BILAN 2024 ET DU PLAN D'ACTION 2025 DU ME
BILAN DES PRINCIPALES REFORMES ET ACTIVITES REALISEES EN 2024 POUR LE MINISTERE : DE L'ELEVAGE
Base des données des projets du deuxième plan d'action de la SCAPP (PA2-SCAPP)

VIII.2. Liste des personnes rencontrées

Nom	Institution	Fonction	Contacts
Mohamed El Moctar Ould Sid'Ahmed	MET	Directeur de la Coopération et de la Programmation	44 48 24 34
Moud Ould Lemghavri	MP	Directeur des Etudes et du Développement	36 36 80 89
Baro Thierno	MTNIMA,	Directeur de la Stratégie et de la Coopération	47 47 21 27
Mohamed Yeslem Aghrabatt	MHA	Chef de Service du Système d'Information	26 11 29 63
Seyidi Mohamed	MAU	Directeur des Etudes de la Programmation et de la Coopération	36 60 13 15